

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1880

VOL. LXXIV NO. 49

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 3 MAI, 1934.

REPOSE DE L'HONORABLE A. DAVID A UN FANATIQUE DE L'OUEST

L'honorable Athanase David, secrétaire de la province de Québec, vient d'échanger une nouvelle correspondance avec M. W. D. Cowan, député fédéral de Long Lake (Saskatchewan). On se rappelle que ce dernier affirmait, récemment, que les gens de l'Ouest n'ont pas de temps à perdre pour apprendre le français.

A une autre lettre où M. Cowan, chef reconnu du Klu-Klux-Klan, affichait de nouveau son fanatisme, l'honorable M. David a répondu comme suit :

Québec, le 19 avril, 1934

Monsieur,

J'espère que vous n'avez pas cru que mon retard à répondre si tardivement à votre lettre du 4 avril était le fait d'un manque de courtoisie. Mes devoirs parlementaires avaient plus d'importance que votre lettre.

Je pourrais me contenter de vous répondre ceci : "J'ai reçu votre lettre qui parle par elle-même". Mais comme vous touchez à plusieurs sujets, sans aller au fond d'aucun, il est de mon devoir d'y aller de quelques commentaires.

Vous avez cru bon de mêler la politique à cette discussion "amicale". Croyez, je vous prie, que ma lettre à moi n'y visait pas. J'y avais pour but d'abord, d'attirer votre attention sur cette fatigue qui vous a empêché de regarder au verso de la brochure que vous avez reçue, ce qui vous aurait permis de lire en anglais de quoi il s'agissait; ensuite, parce que je suis très fier, de cœur et d'âme, de mon ascendance française, ce qui ne m'empêche pas de respecter mes concitoyens de langue anglaise, qu'ils soient de l'est ou de l'ouest.

Mon premier ancêtre vint ici l'année de la fondation de Québec. Vous savez sans doute que c'était en 1608. Depuis, s'ils ont tenu notre langue en grande vénération, tous les miens, depuis 75 ans, ont appris à parler l'anglais. Et rares sont ceux qui ont parlé plus souvent que moi de la nécessité, au point de vue de la grandeur du pays, de la bonne entente entre Canadiens d'origine anglaise et d'origine française.

Voilà pourquoi je vous ai répondu ainsi que je l'ai fait. Et peut-être aussi parce qu'un entendement si restreint, de la part d'un homme, qui sans être un vieillard a tout de même 69 ans, m'a estomacé.

Passons maintenant à ce que vous voyez dire. Vous affirmez qu'en Saskatchewan, il se trouve beaucoup de gens qui savent, six, huit ou dix langues. Je suis heureux de savoir que ces immigrants sont aussi polyglottes que vous le dites et qu'ils incluent l'anglais dans leur répertoire après quelques années de séjour au milieu de la population anglaise.

Je m'estimais personnellement favorisé de posséder une autre langue que le français et l'anglais. L'homme qui parle deux langues vaut deux hommes", a-t-on dit. On l'a dit depuis longtemps, mais ce ne fut jamais plus vrai qu'aujourd'hui.

Vous dites qu'il est, en Saskatchewan, quelques établissements canadiens-français. Il me plaît de savoir qu'ils comptent parmi vous de meilleurs citoyens. Laborieux et respectueux des lois, ils sont fiers de vivre à l'ombre du drapeau britannique. Vous dites : "Ils sont complètement entourés d'anglophones; leurs relations d'affaires avec leurs voisins les forcent à parler l'anglais. C'est nécessaire, et il vous faut l'admettre, inutile d'ergoter. Nous, de langue anglaise, n'entendons pas changer; quiconque se fixe chez nous doit s'agréger au tout".

Rien de plus naturel que votre désir de voir ceux de nos gens qui vivent parmi vous posséder la langue anglaise. Vous savez qu'ils l'apprennent vite. Ils le font, où qu'ils soient, parce qu'ils veulent partout exceller.

Alors, vous dites qu'un jour, comme directeur d'un collège, vous avez assisté à une collation de diplômés. Vous avez vu, ce jour-là, une jeune fille, belle et cultivée, d'origine française, dont l'élève gardé le souvenir à cause de la courtoisie et de la parfaite éducation qu'elle montrait alors et qu'elle n'a jamais cessé de montrer depuis". Vous dites de plus, ce qui est exact : "Je dis ceci pour vous montrer que nous ne sommes pas des fanatiques".

S'est-il jamais écrit rien qui montre mieux ce qui est ce qu'on appelle le "complexe d'infériorité"? Jamais dans la province de Québec, une école ou un collège ou un couvent de majorité française ne s'imaginerait faire montre de tolérance, de modération ou d'absence de fanatisme du fait qu'on y proclamerait la supériorité d'un jeune homme ou d'une jeune fille de langue anglaise.

Si vous disiez que je dise que nous sommes, d'abord et avant tout, Canadiens. Permettez-moi de le redire. Nous avons le plus grand respect des institutions et du drapeau britannique. Mais nous som-

mes fils de notre soi, ce qui veut dire que du fond du cœur nous aimons d'abord le Canada. Cet amour filial est là pour durer, même s'il nous faut parfois vivre à côté de gens dont nous déplorons le tour d'esprit.

Savez-vous qu'en tombant sur la cinquième page de votre lettre, je n'ai pu m'empêcher de rire de la première partie du premier alinéa? Vous y disiez, sur un ton familier dont je vous salue gré : "Pensez-vous mon cher David, qu'il soit de bonne politique de vous mettre à dos vos meilleurs clients?" Dites-moi, dites-moi donc, Monsieur, qu'il a écrit cette lettre qui lui a valu ma réponse. Me direz-vous aussi si vous permettiez à quelqu'un des miens de vous envoyer une lettre aussi insultante sans que vous montriez assez courageux pour y répondre? Comprenez que j'ai ri et que je ris encore de vous voir chercher à jouer le rôle d'innocent brebis. Mais laissons-là le reste de votre épître.

Quand je serai vieux, ce genre de littérature fera ma joie. J'essaierai, en m'y reportant en arrière, de comparer mon état d'esprit d'aujourd'hui à celui que vous laissez voir. J'espère que j'aurai, en ce temps-là, autant de sens d'humour qu'aujourd'hui, autant de sens du respect, autant de sens de l'équité, autant de sens du devoir : ce qui me permettra de continuer le bon combat pour la bonne entente des Canadiens d'origine anglaise et d'origine française.

Vous affirmez, en finissant, que vous avez vécu cinq ans "en Maryland, Georgie, Louisiane et ailleurs" et que vous y avez rencontré des millions d'âmes. Je ne sais pas jusqu'à quel point, en cinq ans, apprenez leur langage.

Votre bien dévoué,
ATHANASE DAVID,
Secrétaire de la province.

DE TOUT UN PEU

Pitt: C'est bien le diable, Bennett va retarder les élections indéfiniment avec sa loi du chèque en blanc, sous prétexte de mieux gouverner. On en a pour une mèche dans l'opposition!

Jos: Fais-toi-en pas! si Bennett fait des élections, on va y donner ça! S'il n'en fait pas? y a des élections partielles assez souvent... on finira bien par l'avoir!!

Nous sommes riches; le pays n'a qu'un déficit de \$135,100,000!!

Au cas d'une guerre dans laquelle serait intéressée l'Angleterre, quelle serait l'attitude de l'ex-Canada-First devant l'Empire-First M. Bennett?

En vertu de la loi du secours au chômage et à l'agriculture, ce monsieur (!!!) pour la paix, le bon ordre et le bon gouvernement (le sien) peut décréter que nous devons nous "embarquer"... Est-ce que c'est ça que vous voulez?

M. James Hunter du "Toronto Telegram" est franc; il déteste les programmes français que donne la Commission Canadienne de la Radio (Commission Canadienne de la radio-diffusion). Il paraît (ce monsieur???) ne parle que d'après les "on-dit" de quelques-uns... que les programmes français "écœurent" ces bons Ontariens! L'estomac de ces bons citoyens est si délicat, qu'il ne peut digérer le français!

La Commission Canadienne de la Radio donne aussi peu de concerts français qu'elle en peut donner (voir paroles de M. Maher qui parle de la "large prédominance" de l'anglais dans les concerts du Québec); mais il paraît que le peu qu'on en donne fait voir jaune orange à nos chers voisins....

Si les Québécois étaient aussi étroits d'idées qu'est M. Hunter, les programmes français de Montréal seraient en français sauf un mot ou deux par-ci par-là et rien de plus. Tant que la mentalité représentée par M. Hunter continuera d'exister au pays, inutile de considérer le Canada comme le pays des "Canadiens".

Le Canada? c'est le paradis terrestre où se réfugient les Anglais qui veulent pouvoir vivre indépendants et faire fortune; on y trouve une "bibite rare" que l'on ne trouve nulle part ailleurs, le Canadien français! Cette bibite qui a la vie très dure, devrait être exterminée au plus vite.... coupant!

M. Cowan, député de Long-Lake, non content de la lettre à lui adressée par M. David, s'est attirée une autre leçon aussi dure que la première. M. Cowan n'aime pas à passer pour un esprit étroit, mais n'empêche qu'il ne cesse de faire de l'étroit esprit....

Il semble de plus en plus évident que M. Bennett fera des élections à l'automne. L'activité qui règne actuellement à Ottawa, les nombreux projets de loi que M. Bennett fait passer tendant à l'autoriser à dépenser de grosses sommes d'argent, voilà autant d'indices de l'approche des élections.

M. Bennett aura à faire oublier toutes les promesses qu'il a faites en 1930 et tous ses engagements envers les électeurs et surtout, la misère que le

peuple a eue depuis qu'il est au pouvoir!

M. Bennett a eu l'occasion de faire tout ce qu'il avait promis de faire, il disposait d'une majorité qui lui permettait de faire ce qu'il voulait et il est étrange de constater qu'il n'a pas eu en profiter pour soulager le peuple. Au contraire, il s'est servi de sa majorité pour passer des lois favorisant une classe privilégiée au détriment des autres classes.

M. Bennett ne viendra pas devant le peuple pour lui dire tout ce qu'il a accompli, il viendra avec une nouvelle série de promesses que le peuple prendra avec un grain de sel parce qu'il a déjà été trompé!

M. Rhodes annonce un surplus de \$8,800,000 pour l'an prochain! Encore un piège électoral! M. Rhodes dira : "Vous savez mes amis nous avons eu des déficits, notre dette a augmenté mais l'an prochain, l'an prochain nous aurons un SURPLUS!"

Tout ça, c'est de la bouillie pour les chais! Comment M. Rhodes peut-il attendre à un pareil résultat, tout d'un coup, en criant "zut"! Le gouvernement est à préparer un monumental bluff électoral, dans l'espérance que le public attachera tellement d'importance à ces choses-là, qu'il en oubliera le reste!

Ca ne nous fait ni chaud ni froid que M. Bennett cultive des espérances; quant à lui le "pôvre", il perdrait bien assez tôt ses illusions!

Les bleus parlent d'amender l'acte de l'Amérique Britannique du Nord! Encore un cheval de bataille pour les prochaines élections! Une autre promesse destinée à détourner l'attention du public des vrais problèmes de l'heure!

La manœuvre des députés conservateurs est assez habile; les provinces anglaises veulent changer notre constitution.

Quels changements? Ce n'est rien de bien clair pour le moment; d'ailleurs les Anglais préfèrent ne pas montrer leur jeu!

L'hon. Taschereau ayant déclaré qu'il s'opposerait à des changements radicaux et qu'il fallait être prudents, les bleus n'ont pas manqué de dire que Québec voulait mettre des bâtons dans les roues. On tente actuellement, de soulever des juges contre Québec dans les autres provinces anglaises.

Ce n'est pas la première fois que les torques agissent de la sorte, ils se sont toujours servis de Québec comme d'un épouvantail.

Mais cette fois-ci, le truc ne "prendra pas"; le peuple en a assez des théories, des promesses irréalisables ou irréalisables; soyons pratiques! c'est le mot d'ordre!

Le seul progrès réalisé avec ce projet de loi fut de lui avoir fait subir sa 2e lecture et d'avoir fait approuver deux articles sur sept. L'attente du bill sera reprise à une autre séance.

Ottawa, 1er. — A mesure que le débat se poursuit sur la loi de l'office fédéral des produits naturels du Canada, les séances se multiplient et les propos deviennent acrimonieux sans que le travail avance beaucoup. Plusieurs députés canadiens-français, surtout du côté conservateur, ont adressé la parole, entre autres M. Sam Gobeil, de Compton, Charles Bourgeois, de Trois-Rivières et Georges Laurin, de Jacques-Cartier; à gauche, M. Jean-François Pouliot, de Trois-Rivières et Henri Bourassa, de Labelle, ont également participé à la discussion.

La députation pensait que l'on avait vu assez d'animation en Chambre pendant le discours de M. Gobeil, qui a été plusieurs fois interrompu, parce qu'avec l'habitude qu'on lui connaît de critiquer les Canadiens-Français et les institutions, il n'a pas pu s'empêcher d'en faire une fois de plus à l'hon. M. Taschereau. Le premier ministre de la province de Québec est considéré dans toutes les provinces de langue anglaise comme l'un des grands politiques du pays, et il lui suffit de lire pour en convaincre les articles que lui consacre assez souvent le "Journal", d'Ottawa, un des organes du parti conservateur. Pour les députés conservateurs canadiens-français, c'est un épouvantail, et ils en oublient toutes les questions d'ordre public pour se quereller sur lui. On ne s'attaque qu'à ce qui résiste.

Le peuple américain court tous les jours après le fameux Dillinger. Le peuple canadien semble très intéressé à suivre les péripéties de ce drame!

Les Etats-Unis ont toujours été le pays du "biggest of the world" et les américains s'en vante de ne pas avoir le "biggest bandit of the world", ce serait une déchéance. D'aucuns prétendent que les américains ne tiennent pas à attraper Dillinger parce qu'il leur plaît de pouvoir faire de la publicité, en se servant du nom du fameux bandit.

Toute cette aventure ne prouve qu'une chose : c'est que le peuple américain qui a fait déjà de grandes choses, n'est pas encore organisé sous bien des rapports. Leur pays est peut-être celui de la liberté, mais il semble que ce soit pousser les choses trop loin que de tolérer des actes semblables!

M. Cowan, de Long Lake, au lieu d'essayer de donner des leçons à la population de Québec, devrait bien lire "The Clash". Il apprendrait un peu l'histoire du Canada qu'il semble ignorer totalement!

Le Marketing Board, de M. Bennett ne rencontre pas l'assentiment des hommes d'affaires dont il prétend avoir l'appui. Le président du

Board of Trade de Montréal nous met en garde contre cette institution et fait valoir la raison qu'en notre qualité de pays producteur nous avons besoin des marchés extérieurs. Notre population n'est pas assez considérable pour absorber le fruit de notre production et toute mesure, tendant à nous isoler du reste du monde sera de nature à nous ruiner!

PIC.

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, 27. — Contrairement à ce qui était prévu, le vote sur la deuxième lecture du bill créant une commission des marchés n'a pas été pris hier. Toute la journée a été employée par des discours d'un certain nombre de membres de la députation, la plupart des libéraux, qui ont, selon leur couleur politique, approuvé ou désapprouvé la mesure. Plusieurs discours français ont été prononcés au cours des deux séances d'hier, entre autres par MM. Pierre Casgrain, Paul Mercier, Joseph Thauvette, Martial Rhéaume, tous députés libéraux, et M. Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester. Le projet de loi de la commission des marchés ne reviendra pas maintenant sur le tapis avant mardi prochain, au moins, car, comme le premier ministre l'a annoncé hier soir, la journée d'aujourd'hui sera employée à étudier les bills du ministre des finances qui figurent au feuilleton, comme la loi des lettres de change, celle de l'impôt de guerre sur le revenu, une autre portant réduction sur la rémunération dans le service public et une dernière modifiant la Loi des compagnies d'assurances étrangères.

Ottawa, 28. — L'opposition a accusé le gouvernement de ne pas être sympathique au service civil du Canada, de dépenser des millions, tout en ignorant les réclamations des fonctionnaires publics. Bienôt un gouvernement libéral leur rendra justice, en rétablissant les salaires réguliers, les augmentations statutaires et les promotions.

Le ministre des finances déclare que le gouvernement est loin d'être antipathique aux employés publics, et il nie énergiquement l'accusation portée par les libéraux. Si les salaires réguliers ne sont pas remis en entier, c'est parce que les finances du Canada ne le permettent pas. Il espère que c'est la dernière année que la coupe de 10 pour cent est en vigueur.

Ces observations ont été faites sur la deuxième lecture du bill maintenant en vigueur la coupe de 10 pour cent, excepté pour les employés civils gagnant mille dollars ou moins par année.

Le seul progrès réalisé avec ce projet de loi fut de lui avoir fait subir sa 2e lecture et d'avoir fait approuver deux articles sur sept. L'attente du bill sera reprise à une autre séance.

Ottawa, 1er. — A mesure que le débat se poursuit sur la loi de l'office fédéral des produits naturels du Canada, les séances se multiplient et les propos deviennent acrimonieux sans que le travail avance beaucoup. Plusieurs députés canadiens-français, surtout du côté conservateur, ont adressé la parole, entre autres M. Sam Gobeil, de Compton, Charles Bourgeois, de Trois-Rivières et Georges Laurin, de Jacques-Cartier; à gauche, M. Jean-François Pouliot, de Trois-Rivières et Henri Bourassa, de Labelle, ont également participé à la discussion.

La députation pensait que l'on avait vu assez d'animation en Chambre pendant le discours de M. Gobeil, qui a été plusieurs fois interrompu, parce qu'avec l'habitude qu'on lui connaît de critiquer les Canadiens-Français et les institutions, il n'a pas pu s'empêcher d'en faire une fois de plus à l'hon. M. Taschereau. Le premier ministre de la province de Québec est considéré dans toutes les provinces de langue anglaise comme l'un des grands politiques du pays, et il lui suffit de lire pour en convaincre les articles que lui consacre assez souvent le "Journal", d'Ottawa, un des organes du parti conservateur. Pour les députés conservateurs canadiens-français, c'est un épouvantail, et ils en oublient toutes les questions d'ordre public pour se quereller sur lui. On ne s'attaque qu'à ce qui résiste.

Le peuple américain court tous les jours après le fameux Dillinger. Le peuple canadien semble très intéressé à suivre les péripéties de ce drame!

Les Etats-Unis ont toujours été le pays du "biggest of the world" et les américains s'en vante de ne pas avoir le "biggest bandit of the world", ce serait une déchéance. D'aucuns prétendent que les américains ne tiennent pas à attraper Dillinger parce qu'il leur plaît de pouvoir faire de la publicité, en se servant du nom du fameux bandit.

Toute cette aventure ne prouve qu'une chose : c'est que le peuple américain qui a fait déjà de grandes choses, n'est pas encore organisé sous bien des rapports. Leur pays est peut-être celui de la liberté, mais il semble que ce soit pousser les choses trop loin que de tolérer des actes semblables!

M. Cowan, de Long Lake, au lieu d'essayer de donner des leçons à la population de Québec, devrait bien lire "The Clash". Il apprendrait un peu l'histoire du Canada qu'il semble ignorer totalement!

Le Marketing Board, de M. Bennett ne rencontre pas l'assentiment des hommes d'affaires dont il prétend avoir l'appui. Le président du

Board of Trade de Montréal nous met en garde contre cette institution et fait valoir la raison qu'en notre qualité de pays producteur nous avons besoin des marchés extérieurs. Notre population n'est pas assez considérable pour absorber le fruit de notre production et toute mesure, tendant à nous isoler du reste du monde sera de nature à nous ruiner!

Pendant son voyage à Ottawa, M. Houde a toutefois gagné un point important. Il a obtenu de M. Bennett qu'il téléphone "un de ces jours" aux banquiers de la ville pour leur proposer un crédit à la Commission municipale du chômage.

34 ans!

"Le Courrier" de Sorel est entré le 6 avril dans sa 34ème année d'existence. Tous nos vœux de longue vie lui sont acquis.

À l'occasion de son anniversaire, le "Courrier" écrit ce qui suit sur le journal hebdomadaire : "Le Journal hebdomadaire devient incontestablement une force avec laquelle il faut compter. Cette force peut devenir d'autant plus considérable que chaque district rural, chaque petite ville possède son journal hebdomadaire qui a à peu près les mêmes intérêts locaux à défendre. C'est pourquoi, pour ne mentionner qu'un problème pouvant intéresser actuellement le public de notre province, tant de villes, villages et campagnes, nous estimons que et la presse hebdomadaire rurale présente un front uni pour combattre la centralisation économique, ainsi que certains de nos confrères l'ont déjà entrepris nous ne croyons pas que les résultats tardent à se faire attendre. En parlant ainsi nous ne pensons pas exagérer mais nous avons conscience de notre portée au point de vue puissance dans la formation de l'opinion publique."

Québec s'y est déjà engagé par une déclaration de M. Francoeur et une lettre du cabinet.

Ottawa, en principe, a promis de souscrire à tous les engagements pris par le gouvernement provincial à propos de l'assistance aux chômeurs. Cependant, il exige de la Ville une facture générale vérifiée de tous les arrérages dans les loyers et les autres allocations.

Cette facture, il est impossible à la Ville de la lui adresser avant le 1er mai, parce que la vérification est loin d'être achevée.

La condition posée par Ottawa rend donc son engagement inefficace en pratique, et c'est de là que semble venir tout le retard.

Pendant son voyage à Ottawa, M. Houde a toutefois gagné un point important. Il a obtenu de M. Bennett qu'il téléphone "un de ces jours" aux banquiers de la ville pour leur proposer un crédit à la Commission municipale du chômage.

34 ans!

"Le Courrier" de Sorel est entré le 6 avril dans sa 34ème année d'existence. Tous nos vœux de longue vie lui sont acquis.

À l'occasion de son anniversaire, le "Courrier" écrit ce qui suit sur le journal hebdomadaire : "Le Journal hebdomadaire devient incontestablement une force avec laquelle il faut compter. Cette force peut devenir d'autant plus considérable que chaque district rural, chaque petite ville possède son journal hebdomadaire qui a à peu près les mêmes intérêts locaux à défendre. C'est pourquoi, pour ne mentionner qu'un problème pouvant intéresser actuellement le public de notre province, tant de villes, villages et campagnes, nous estimons que et la presse hebdomadaire rurale présente un front uni pour combattre la centralisation économique, ainsi que certains de nos confrères l'ont déjà entrepris nous ne croyons pas que les résultats tardent à se faire attendre. En parlant ainsi nous ne pensons pas exagérer mais nous avons conscience de notre portée au point de vue puissance dans la formation de l'opinion publique."

Nos routes seront sans poussière, dans Québec

Ceux qui voyagent en automobile ont pu constater que la poussière est le gros ennui qu'on présente nos routes jusqu'à date. Or, l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, de passage à Montréal, a informé que le gouvernement provincial a résolu de dépenser, cette année, une somme de trois cent mille dollars pour faire disparaître la poussière des routes provinciales et régionales, cela au moyen, à titre d'expérience tout d'abord, du chlorure de calcium et de l'huile. Et c'est l'intention du ministère de la voirie de mettre le public des Etats-Unis au courant de cette initiative à laquelle les touristes de nos pays voisins applaudiront sûrement.

L'hon. M. Perrault nous a également informé que toutes les routes du district de Montréal sont déjà ouvertes à la circulation, ajoutant toutefois que le district de Québec est moins favorisé sous ce rapport, certaines de ces routes ne devant être ouvertes que vers le 7, 8 et même le 12 mai, à cause de la neige.

Je ne prétends pas être à l'abri de l'erreur; je ne suis à l'abri que du mensonge et de la lâcheté.—Id.

PETITES ANNONCES

A VENDRE, lot situé rue Cousin. S'adresser à 187 Longueuil, Saint-Jean. 48-2

A VENDRE, très joli poste électrique, pratiquement neuf, fin porcelaine, 4 brûleurs avec fourneau. 16 Richelieu, Irberville. Tél. 923.

A ECHANGER, accordéon neuf, double rangée de notes, pour bicyclette. S'adresser à 62 rue Collin, St-Jean.

A LOUER, grand magasin, épicerie, boucherie, logis 7 pièces au-dessus, coin St-Louis et Mercier. Information, Paul A. Valide, 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

A VENDRE, restaurant et maison située rang Saint-Michel, à 2 milles d'Iberville. S'adresser à M. Philippe Vallancourt, sur les lieux. 49-2

FOIN PRESSE, à vendre, s'adresser à Wilfrid Lebeau R. R. 2, rang St-Edouard. Irberville. 49-2

POUR VOS MENAGES, lavages, demandez Mme Veuve, 134 Richelieu, St-Jean.

A LOUER, logis de 6 pièces et 2 de 3 pièces, haut et bas. S'adresser à 231 rue St-Georges.

A VENDRE, camion, chambre à louer, modèle 1934, avec tous les accessoires. S'adresser à 272 Laurier, Tél. 562.

TAXI! TAXI! Mesdames et Messieurs, que ce soit pour vos voyages de plaisir ou d'affaires, pour mariage, baptême, etc., n'oubliez pas qu'en appelant 1050 vous aurez toujours entière satisfaction, bas prix. Alphonse Messier, 126 Houthillier. 49-4

GRATIS. Agrandissement avec chaque pellicule développée par Mlle Cécile. Annoncez-moi votre ouvrage pour entière satisfaction. Prix les plus bas en plus d'un service rapide. 54 Mercier, St-Jean.

A LOUER, Petit logis 3 pièces, \$8.00 par mois pour bon locataire. Bureau éclairé, chauffé \$15.00 par mois, chambre avec ou sans ameublement. Garages cimentés, éclairés. S'adresser à 212 Richelieu, Tél. 506.

PERDU, Chien brun et noir, "Aïre-dale" répondant au nom de "Teddle", le ramener contre récompense à 11a Richelieu, Irberville. Tél. 802-w.

A VENDRE, carrosse, chaise en osier en bonne condition. S'adresser à 13, 5ème avenue, Irberville. Tél. 546.

LEO ROY, entrepreneur général. Construction de maison, Sabeuse dernier modèle pour les papiers. Papier à couverture et à lambrissage, Clous, etc. Spécialité : Transport de Bâtisses. Manufacturier de portes et chaises. Demandez nos prix. 207 rue Mercier, Tél. 1043. 49-3

À faciliter aux municipalités canadiennes-françaises, leur refinancière à meilleur compte créant ainsi la possibilité d'une réduction de taxes.

Nous félicitons la Ville de Joliette de cette heureuse transaction qui va sans doute favoriser dans nos autres municipalités du Québec, le placement de leurs obligations à des conditions plus économiques.

Le Réveil des Energies

Avec une ponctualité d'homme d'affaires et un désintéressement admirable, le Comité Consultatif des finances de Montréal siège chaque jour et étudie sérieusement les problèmes les plus difficiles à résoudre. Grâce à l'esprit de coopération qui préside à ce concours de bonnes volontés, la confiance renaît dans tous les camps.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les banques accordent volontiers leur appui au Comité de salut public qui, à l'instigation du maire Houde, a entrepris de rétablir l'ordre dans les finances de la métropole du Canada.

Les chômeurs qui étaient menacés d'être évincés de leurs logis, les propriétaires qui depuis trop longtemps n'avaient pas payés des arrérages de loyers de chômeurs reprennent également confiance, car tout paraît devoir être bientôt réglé à la satisfaction des locataires et des locuteurs.

Tout ne peut se régler d'un jour, mais de voir tant de bonnes volontés à l'oeuvre est rassurant et encourageant.

Nos routes seront sans poussière, dans Québec

Ceux qui voyagent en automobile ont pu constater que la poussière est le gros ennui qu'on présente nos routes jusqu'à date. Or, l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, de passage à Montréal, a informé que le gouvernement provincial a résolu de dépenser, cette année, une somme de trois cent mille dollars pour faire disparaître la poussière des routes provinciales et régionales, cela au moyen, à titre d'expérience tout d'abord, du chlorure de calcium et de l'huile. Et c'est l'intention du ministère de la voirie de mettre le public des Etats-Unis au courant de cette initiative à laquelle les touristes de nos pays voisins applaudiront sûrement.

L'hon. M. Perrault nous a également informé que toutes les routes du district de Montréal sont déjà ouvertes à la circulation, ajoutant toutefois que le district de Québec est moins favorisé sous ce rapport, certaines de ces routes ne devant être ouvertes que vers le 7, 8 et même le 12 mai, à cause de la neige.

Je ne prétends pas être à l'abri de l'erreur; je ne suis à l'abri que du mensonge et de la lâcheté.—Id.

PETITES ANNONCES

A VENDRE, lot situé rue Cousin. S'adresser à 187 Longueuil, Saint-Jean. 48-2

A VENDRE, très joli poste électrique, pratiquement neuf, fin porcelaine, 4 brûleurs avec fourneau. 16 Richelieu, Irberville. Tél. 923.

A ECHANGER, accordéon neuf, double rangée de notes, pour bicyclette. S'adresser à 62 rue Collin, St-Jean.

A LOUER, grand magasin, épicerie, boucherie, logis 7 pièces au-dessus, coin St-Louis et Mercier. Information, Paul A. Valide, 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

A VENDRE, restaurant et maison située rang Saint-Michel, à 2 milles d'Iberville. S'adresser à M. Philippe Vallancourt, sur les lieux. 49-2

FOIN PRESSE, à vendre, s'adresser à Wilfrid Lebeau R. R. 2, rang St-Edouard. Irberville. 49-2

POUR VOS MENAGES, lavages, demandez Mme Veuve, 134 Richelieu, St-Jean.

A LOUER, logis de 6 pièces et 2 de 3 pièces, haut et bas. S'adresser à 231 rue St-Georges.

A VENDRE, camion, chambre à louer, modèle 1934, avec tous les accessoires. S'adresser à 272 Laurier, Tél. 562.

TAXI! TAXI! Mesdames et Messieurs, que ce soit pour vos voyages de plaisir ou d'affaires, pour mariage, baptême, etc., n'oubliez pas qu'en appelant 1050 vous aurez toujours entière satisfaction, bas prix. Alphonse Messier, 126 Houthillier. 49-4

GRATIS. Agrandissement avec chaque pellicule développée par Mlle Cécile. Annoncez-moi votre ouvrage pour entière satisfaction. Prix les plus bas en plus d'un service rapide. 54 Mercier, St-Jean.

A LOUER, Petit logis 3 pièces, \$8.00 par mois pour bon locataire. Bureau éclairé, chauffé \$15.00 par mois, chambre avec ou sans ameublement. Garages cimentés, éclairés. S'adresser à 212 Richelieu, Tél. 506.

PERDU, Chien brun et noir, "Aïre-dale" répondant au nom de "Teddle", le ramener contre récompense à 11a Richelieu, Irberville. Tél. 802-w.

A LOUER, belle chambre sur le devant, chauffée et éclairée. S'adresser au Canada-Français, 84 Richelieu. Tél. 163.

A LOUER, logis et magasin, aussi à vendre, une automobile. S'adresser à 24 St-Charles. J-n-o.

A VENDRE, guitare-banjo, toute neuve. S'adresser à 134 rue Richelieu, au 3ème étage, Saint-Jean.

A VENDRE: Une bonne petite voiture avec boîte ouverte pour charroyer les paquets au marché, bon marché. S'adresser à 136A rue Frontenac, St-Jean, P. Qué. 49-4

A LOUER OU A VENDRE, maison de 8 pièces, située au village, avec terrain et verger, 2 garages, remise, écurie, le tout en bon état. S'adresser à M. Lucien Tremblay, St-Basile, Tél. 502-12 ou au Canada-Français, Tél. 163.

Pour vos réparations de bicyclettes, fer électrique, grille-pain, bicyclette de seconde main; parties d'auto Ford, Chevrolet, 23 à 27. Satisfaction et bas prix. A. Messier, 126 Houthillier, St-Jean, P. Qué. 49-2

A LOUER: Petit

Dominion Blank Book Co. Ltd.

Offre au Public

L'occasion de souscrire à l'émission de débentures présentement faite par la compagnie en une somme totale ne devant pas excéder \$75,000.00, portant intérêt au taux de 6 p. c. payable le 29 janvier et le 29 juillet de chaque année.

Ces débentures sont en dénominations de \$100, \$500, et \$1,000.00 et seront rachetables en dix paiements égaux de \$7,500.00 devenant dûs le 29 janvier de chaque année commençant avec l'année 1936, le paiement total de ces débentures devant être complété le ou avant le 1er avril 1946.

La compagnie aura le privilège, sur avis, de racheter l'émission entière en aucun temps après le 29 janvier 1935 à 105 en plus des intérêts accumulés.

Toute demande devra être faite au bureau de la DOMINION BLANK BOOK COMPANY LIMITED ou au bureau de la BANQUE ROYALE, succursale St-Jean, le ou avant le 1er juillet 1934, la dite DOMINION BLANK BOOK COMPANY LIMITED se réservant le droit de refuser ou accepter les demandes qui seront faites.

Les intérêts seront payables au bureau de la BANQUE ROYALE ou au bureau de la DOMINION BLANK BOOK COMPANY LIMITED, à St-Jean.

La dite émission a pour but de défrayer le coût d'une construction et de l'outillage devant être ajoutés à la présente usine et elle est garantie par l'outillage et l'actif immobilier de la compagnie ci-dessus mentionnée, tel qu'appert à l'acte de fideicommiss intervenu entre la dite compagnie et Harolde J. Savoy en sa qualité de fideicommissaire pour les détenteurs de débentures, le dit acte ayant été dûment exécuté devant notaire et enregistré au bureau d'enregistrement pour le Comté de St-Jean à St-Jean, le 1er février 1934, dont copie dûment certifiée fut déposée au bureau du Secrétaire d'Etat à Ottawa, le tout suivant les dispositions de la section 85 de la Loi concernant les Compagnies (Statuts Révisés du Canada 1927 c. 79).

FORMULE DE SOUSCRIPTION

Messieurs :
Veuillez entrer ma commande pour \$..... d'Obligations
première hypothèque 6%, échéance..... de DOMINION BLANK
BOOK COMPANY LIMITED.
Prérez d'indiquer si vous désirez :
(a) nous payer directement par chèque
(b) ou que nous fassions traite sur votre
banque contre livraison.....
Nom.....
M, Mme ou Mlle
Adresse.....
Rue et Numéro
Note : Si vous désirez des titres
nominatifs, veuillez donner votre
nom au complet.

DOMINION BLANK BOOK Co. Ltd.

GEORGE A. SAVOY,
Président.

Tribune Libre

Messieurs de l'Association de Chasse et de Pêche.

Une note parue dans ce journal, le 12 courant, me porte à croire que le problème du dépeuplement du Richelieu, non seulement n'a pas été étudié d'une façon adéquate, ce qui devrait être le premier but de votre Association, mais que votre publicité, avant de s'éclaircir, frappe malheureusement de ci de là, sans égard aux faits et circonstances, nuisant ainsi plus qu'elle n'aide à la solution facile mais toujours retardée de l'empoisonnement du Richelieu. Pourtant, cette question est des plus importantes pour nous, riverains d'une des rivières canadiennes les plus riches bien que d'ailleurs les plus négligées au point de vue touristique.

Des occupations multiples à cette époque de l'année, m'obligent à vous présenter schématiquement, sans ordre ni style, les données du problème. J'y reviendrai peut-être plus tard.

a) Le Richelieu est l'habitat — occasionnel ou permanent — de plus de vingt espèces de poissons.

b) L'achigan, poisson-sport par excellence, est chez lui dans le Richelieu. Donc "Etablissement d'une pisciculture pour l'empoisonnement régulier de cette rivière". Cet établissement ne coûterait que quelques milliers de piastres — le choix de son site n'est pas un ennui — et les résultats superbes obtenus ailleurs sont une garantie de succès pour ici.

c) Réfection immédiate de l'échelle (passer) Chambly.

d) Maintien des verveux qui, contrôlés de façon efficace, rendent des services réels par l'élimination du brochet destructeur. Ceux qui sont du "milieu" savent que seule la perche, poisson qui, en été, n'a guère de valeur, et le brochet, ennemi du poisson-sport, qu'il engloûtait par milliers quand ils sont jeunes, sont captés par les verveux. La loche, le doré, l'achigan, l'hypocampe, la carpe, etc., n'y sont empoisonnés que d'occasion.

e) Réserve à propos des verveux en ce qui concerne la barbotte. Surveillance de ruisseaux et marais vers la baie Missisquoi.

f) Abolition des permis pour seines. Ce ne sont pas les verveux dits "familiaux", très utiles à la multiplication (indirectement) mais les longs filets-barrages en fils de fer ou de coton que nos inspecteurs ne devaient pas tolérer.

g) Punition des seigneurs d'alevins d'achigan qui, tous les jours, tout l'été, depuis des années, sans même un blâme ni de l'Association, ni des députés par devoir, se livrent avec trop de succès, hélas! au dépeuplement rapide d'une rivière qui devrait être une source de plaisir et de revenus poissonniers. L'Association devrait voir immédiatement.

Ces quelques mots sont, Messieurs de l'Association, jetés à la hâte, dans un but de coopération, avec espoir que l'Association de pêche

et de chasse travaillera avec méthode et succès. De la lumière d'abord, puis de l'action. On évitera ainsi les erreurs du passé, et, avant peu, les membres de l'Association seront devenus des bienfaiteurs dont l'œuvre solitaire aura été dans la vallée du Richelieu une source de joies et de revenus.

AMATEUR RENSEIGNE.

S. S. Pie XI reçoit les Correspondants des Journaux Etrangers

Le Pape a reçu les correspondants des journaux étrangers. C'est la première fois qu'un pape reçoit ces correspondants en corps. Les correspondants, qui portaient tous l'habit, conformément à l'étiquette vaticane, étaient au nombre de vingt-cinq. La réception a eu lieu dans la salle des consistoires. Le Souverain Pontife a prononcé une allocution, mais avant de la prononcer, il s'est approché des correspondants, qui formaient un demi-cercle devant le trône, et a dit quelques mots à chacun d'eux.

C'est en français que le Saint-Père a fait son allocution. Il a dit qu'il était heureux de lier connaissance avec les correspondants, qu'il avait lui-même pensé à les recevoir et qu'ils étaient les bienvenus dans la maison du "père de tous". La présence des journalistes nous est une consolation, a-t-il ajouté.

Le Saint-Père a ensuite exprimé sa gratitude pour le travail que les journaux ont accompli relativement à l'année sainte. Les journaux, a-t-il dit, ont contribué en une mesure considérable à la magnifique résonance de l'année sainte dans le monde entier. Et l'année sainte a suscité un grand renouveau de l'esprit religieux sur la terre.

Le souverain pontife a parlé brièvement de la fonction de la presse dans le monde. Il a rappelé qu'elle fait connaître à tous les hommes les pensées et les actes de leurs chefs. C'est une fonction importante, a-t-il dit. Le Souverain Pontife a terminé son allocution en souhaitant aux correspondants plein succès. Il a ensuite bûlé ses auditeurs, leurs familles, leurs villes, leurs patries.

Route de Raccordement

Le Journal, The North Countryman, de Rousses Point, annonce officiellement à ses lecteurs par son dernier numéro, que le Gouverneur de l'Etat de New-York, a approuvé par sa signature, la demande du commissaire en chef de la voirie de cet état, pour la reconstruction d'un bout de route de raccordement, située entre la frontière internationale, et l'ancien bureau de douane en la dite ville.

Ce tronçon de route qui est d'une longueur de 1 mille et demi, sera reconstruit dès cet été en béton armé, d'une largeur de 20 pieds entre la frontière, et le magnifique nouveau bureau de douane américain, situé sur notre route internationale, et de 36 pieds de largeur entre le dit bureau de douane, et la rue Pratt de cette ville.

Il va sans autres commentaires, que par le complément de cette nouvelle reconstruction, il en résultera un très grand avantage pour les voyageurs nombreux, via la grande route américaine No. 9, et notre route No. 14.

Pour la Prévention des Accidents

M. Arthur Gaboury, gérant général de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail, a annoncé aux membres du comité d'organisation de la Sixième Conférence Annuelle de Sécurité Industrielle, que le programme de la première journée du congrès (15 mai), est maintenant complété. Des nombreuses communications qui seront faites ce jour là, une des plus importantes sera celle de M. G. H. Rochester, chef du Laboratoire des Produits Forestiers du Canada, d'Ottawa.

La causerie de M. Rochester s'intitulera "Le Bois pour la Sécurité" et portera particulièrement sur la prudence et la prévention des accidents dans la manutention et le travail du bois employé dans la construction. M. Rochester est une des autorités les plus compétentes au Canada en ce qui regarde les bois de construction et les produits forestiers canadiens et ce sera la première fois qu'il vient adresser la

parole aux sécuritaires industriels du Québec.

La session durant laquelle M. Rochester parlera est une des plus importantes de la conférence, celle de la Construction et des Industries annexes, qui réunira un groupe considérable d'entrepreneurs.

Programme de la Conférence

L'Honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la Province de Québec, inaugurera la Sixième Conférence Annuelle de Sécurité Industrielle qui aura lieu à l'Hôtel Mont-Royal, les 15 et 16 mai, sous les auspices de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail.

Le premier ministre a accepté l'invitation qu'on lui a faite de venir écouler la bienvenue aux nombreux délégués qui se réuniront en cette circonstance.

L'Honorable C. J. Arcand sera aussi présent et offrira les bons vœux du Ministère du Travail, tandis que Son Honneur le Maire Camille Houde félicitera les délégués au nom de la ville. M. A. O. Sharpe, membre de la Commission des Accidents du Travail, M. A. B. Cenedella et M. R. B. Morley, de Toronto, adresseront la parole à l'assemblée inaugurale le 15 mai.

C'est durant la première session de la conférence que se tiendra l'assemblée annuelle de l'Association pour la Prévention des Accidents sous la présidence de M. Allan M. Mitchell. Après le compte-rendu des activités de l'année par M. A. Gaboury, gérant-général de l'Association aura lieu l'élection annuelle des officiers du Conseil d'Administration choisis par les membres du Comité de nomination, qui sera suivie de la présentation aux compagnies gagnantes, des trophées offerts par l'Association pour le minimum de fréquence des accidents.

Pour faire suite à cette assemblée du premier jour de la conférence, l'Honorable C. J. Arcand inaugurera l'exhibition de sécurité, qui aura lieu conjointement avec la conférence.

Le grand lunch du congrès se tiendra à 1230, alors que M. A. O. Sharpe, de la Commission des Ac-

cidents du Travail sera le conférencier d'honneur. Son sujet sera "La Leçon du Passé" durant laquelle il passera en revue les accidents de l'année 1933 et soulignera la leçon qui en découle pour les employeurs. A deux heures, les délégués se réuniront pour assister à la session propre au groupement particulier dont ils font partie, à savoir : section de la construction et industries annexes, section métallurgique, section des produits chimiques, section des produits alimentaires, section du cuir et des industries textiles et annexes.

Au cours de la soirée auront lieu les deux grands ralliements ouvriers, un pour les travailleurs français et l'autre pour ceux de langue anglaise. En même temps sera tenue la session de l'industrie automobile sous les auspices conjoints de l'Association et du Montreal Automobile Trades Association.

Le matin du deuxième jour de la conférence sera consacré spécialement à une exposition et démonstration pratique de "Premiers Secours". A 1230 P. M. aura lieu le déjeuner de la table ronde durant lequel M. B. B. Morley, gérant général des Associations d'Ontario pour la Prévention des Accidents, adressera la parole.

A 2 hres de l'après-midi, il y aura discussion générale pour toutes les classes d'industries où une multitude de sujets seront étudiés. Pour initier nos futurs employeurs au domaine de la sécurité, l'Association a invité tous les étudiants de nos écoles techniques à prendre part à la Conférence. Une démonstration spéciale sera tenue à cet effet durant laquelle les représentants des écoles techniques de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull et Shawinigan Falls liront leur composition sur différents aspects de la Prévention des Accidents. Des prix en argent seront décernés aux auteurs des meilleurs travaux.

Les délégués et les étudiants se réuniront à 430 hres. pour assister à une démonstration de la voiture-école, suivie par une séance cinématographique.

Le dîner annuel de la conférence aura lieu à 630 mercredi soir, le 16 mai.

M. E. D. Timmerman est le président du comité en charge de la con-

férence qui se compose des membres suivants: MM. R. V. Bois, W. G. H. Cam, R. Cluxton, C. J. A. Cook, L. A. Daigle, W. J. Langston et R. B. Perrault. M. Gaboury, gérant de l'Association, sera représenté par M. T. H. Miller de l'Association.

La Morale Baisse

La morale traverse une crise. C'est un fait que les événements quotidiens prouvent surabondamment.

"Nous assistons à un phénomène inquiétant, qui est un indéfinissable fléchissement de la moralité, jusque dans les administrations publiques qui étaient naguère à l'abri de tout soupçon."

De ce fléchissement, les moeurs privées ne sont pas exemptes.... Trop de citoyens s'efforcent, par des moyens plus ou moins illicites, de gagner rapidement le plus d'argent possible. On ne respecte plus, non seulement la parole, mais on s'affranchit des contrats librement consentis.

On ne croit plus aux principes moraux les plus élémentaires ou on les ignore.

La foi dans la morale n'existe plus.

On pratique la morale "par honnêteté naturelle, par atavisme, par tradition, par une juste appréciation de la conduite à tenir, par bon sens, par respect humain, par un certain goût, de propriété ou d'élégance; mais, au fond on ne la respecte plus. Elle ne s'impose plus avec la même rigueur qu'autrefois: elle a perdu de son autorité. Rares sont ceux qui la considèrent aujourd'hui comme une nécessité vitale devant laquelle, coûte que coûte, il faut s'incliner et sans laquelle tout s'effondre. De fait, beaucoup se targuent de ne s'en soucier point, et profitent de la candeur des honnêtes gens, qu'ils ridiculisent pour les dupes et s'engraisser à leurs dépens."

La chaux vient troisième par ordre d'importance sur la liste des principes minéraux dont les plantes se nourrissent. La potasse et l'acide phosphorique viennent en premier lieu.

Il y a des milliers de types de trèfles rouges qui diffèrent l'un de l'autre au point de vue des caractères, de la végétation et de la valeur pratique.

PLUS DE TABAC pour Votre Argent, et des "Mains de Poker" en plus!

Vous économisez plus qu'il ne faut, avec le tabac à cigarettes Turret pour acheter du "Vogue" ou du "Chantecler"—les papiers de la meilleure qualité. Vous pouvez vous procurer 5 gros livrets de l'une ou l'autre marque—gratuits contre seulement une série complète de "Mains de Poker", au plus proche Magasin de Primes des "Mains de Poker", ou par la poste. Vous pouvez aussi échanger gratuitement les "Mains de Poker" contre un vaste choix de cadeaux superbes et utiles. Si vous n'êtes pas déjà à même d'apprécier la qualité et le coût économique du tabac à cigarettes Turret, faites cette constatation aujourd'hui même. Pratiquez vous aussi cette économie!

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

TURRET "FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

PACIFIQUE CANADIEN

Prix réduits à Montréal

SAMEDI, 5 MAI 75¢ Billets bon pour revenir jusqu'à lundi soir le 7 MAI 1934 de Saint-Jean.

Pour plus d'informations adressez-vous aux agents.

C. A. LABERGE, Agent Trafic-Voyageurs 191 Richelieu, Saint-Jean, Qué.

Abonnez-vous au "Canada-Français"

CHER! IL ME RESTE \$5.00 DE MON ALLOCATION POUR LE MOIS DERNIER



BRAVO, LE BUDGET BALANCE. M. BENNETT S'IL VOUS PLAIT PRENEZ-EN AVIS.



TU VEUX DIRE M. BEATTY-CEST MA NOUVELLE LAV-USE BEATTY-LA LAV-USE FAIT TOUT-JE N'AI PAS BESOIN D'AIDE



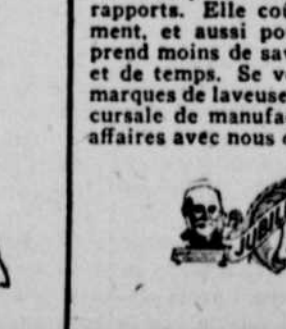
ELLE N'A PAS L'AIR DIFFÉRENTE DE L'AUTRE QUE TU AS ÉCHANGÉE, ELLE A QUATRE PATTES, UNE CUVÉ ET UNE ESSOREUSE.



ELLE NE PARAÎT PAS BIEN DIFFÉRENTE ET N'A PAS COUTÉ PLUS CHER, MAIS ELLE EST BEAUCOUP PLUS ÉCONOMIQUE À FAIRE FONCTIONNER.



\$5.00 D'ÉPARGNES, SI TU VEUX LES DONNER À UNE BONNE CAUSE, NE MOUBLIE PAS, J'EN AI DE BESOIN.



La Beatty est Meilleure

La Beatty veut dire une économie sur tous les rapports. Elle coûte moins cher au commencement, et aussi pour la faire fonctionner. Elle prend moins de savon, d'eau chaude, d'électricité et de temps. Se vend plus que toutes les autres marques de laveuses ensemble. Venez à notre succursale de manufacture la plus proche, et faites affaires avec nous directement.



Modèle C Avec Panier A10

Cartes professionnelles

Dr. JULES BRAULT
de l'Institut Nasareth
et de l'Hôpital Notre-Dame
à Maladies des Yeux, des Oreilles,
du Nez et de la Gorge
Téléphone 732 102 Saint-Jacques
Chaque mardi et samedi,
de 9 à 11 h. A. M. seulement

JACQUES CARTIER
AVOCAT
51 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. 261. Casier Postal 124
Avocat de la cité de Saint-Jean

Dr. GERALD CAZA
CHIRURGIEN-DENTISTE
216 rue Richelleu
Téléphone 981
Heures : 9 à 12 A.M. — 1 à 5 P.M.
7 à 9 P.M. les jours.

ALCIDE COTE, B.A., L.L.B.
AVOCAT
27 Place du Marché
SAINT-JEAN
Téléphone 937-W

MAURICE J. DEMERS
AVOCAT
Etude : 195 rue Saint-Jacques
Téléphone 12 Saint-Jean

L. DESMARIS
NOTAIRE
Successeur de T. Brasseur et dépo-
sitaire du gref de J. U. A. Tremblay.
BUREAU : 61 rue Saint-Jacques
Tél. : 261. Résidence : 718 - ST-JEAN
Et à Lacolle, Qué., chaque mercredi.

Dr. OSCAR LEBERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations :
Iberville, 9 à 11 h. 7 à 9 p.m. Tél. 28

Dr. HENRI LAFLAMME
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôtel-Dieu
73 1ère Rue
IBERVILLE

Dr. V. J. LEVASSEUR, B.C.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. 261. 822 - SAINT-JEAN
Edifice de la Banque Royale
Heures de Bureau : 9 à 12 A.M. 1 à 5
P.M. Lundi, mercredi et vendredi
soir, de 7 à 8.

ZACHARIE MARTIN
NOTAIRE
Prés, successions, faillites.
27 Place du Marché - Saint-Jean
Secrétaire du conseil de comté et de
Saint-Bernard de Lacolle
Tél. 83 - Iberville, tél. 172-J.
Le soir : 39 - 3e ave. Iberville.

JEAN MEUNIER
NOTAIRE
SYNDIC LICENCE
Tél. : 20 - Rte. 454
25 St-Jacques - St-Jean, Qué.

HECTOR MOREAU, L.L.L.
NOTAIRE
PLACEMENT D'ARGENT
REGLEMENT DE SUCCESSION
Bureau : 25 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN - Tél. 92.
Résidence : 24, 3e rue, Iberville
Tél. 892-J.

Dr. GEORGES PHANEUF
CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
35 rue St-Jacques
SAINT-JEAN
Tél. : 322

Dr. Emeril Poirier, D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau : 9 h. à 12 A.M.
1 h. à 5 P.M. 7 h. à 9 P.M.
Tél. 261. Résidence : 24, 3e rue, Iberville
85 Saint-Charles SAINT-JEAN, P.Q.

STANISLAS POULIN, C. R.
AVOCAT
Etude : 40 rue Saint-Jacques
Tél. 261. Résidence : 263
B. Postale 423 - Saint-Jean, P. Q.

ANDRE REGNIER, C. R.
AVOCAT
196 rue Jacques-Cartier
Près de la rue St-Jacques
Tél. 269 - SAINT-JEAN

Dr. JEAN-PAUL SENEAL
MEDECINE GENERALE
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu
176 Jacques-Cartier - Tél. 100
Heures de bureau : 2 à 5 p.m.
7 à 9 p.m.

CARTES D'AFFAIRES
LATOUR & DUPUIS, Inc.
Portes et chais
Marchands de bois
Spécialité : Verres à vitres et couver-
tures d'amante.
163 Collin

RENE GRENIER
PLOMBIER-FERBLANTIER
Installation à eau chaude.
Service rapide - Ouvrage garanti
Tél. : 1115-W
95 rue Notre-Dame - Saint-Jean

Ne passez pas la journée sans lire
"L'ORDRE"
Quotidien de culture française
et de renaissance nationale.
Directeur : Olivier Asselin,
150 est, rue Sainte-Catherine,
Montréal.
Case postale 4018
Téléphone : Plateau 8611

IL ÉVITE L'ÉPUISEMENT

en employant les PILULES MORO

C'est devant moi que M. Ludger Biron déclare ce que les PILULES MORO ont fait dans son cas :

"Depuis quelques mois que j'affaiblissais, je n'avais pas d'énergie et j'avais des douleurs dans les côtes. J'étais plutôt porteur d'homme. Un ami me conseilla de prendre les PILULES MORO. Après quelques semaines, mon appétit augmenta et le sommeil plus calme. J'ai engraissé de quelques livres et j'étais surtout plus fort. Je tiens à recommander les PILULES MORO comme étant un bon tonique."

(Signé) — LUDGER BIRON.

Déclaré devant moi à DRUM-MONVILLE, ce 13ème jour de septembre 1933.

(Signé) — Th. Louis Gauthier, N.P.

Les PILULES MORO, spécialement préparées pour les Hommes par la Cte Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal, redonnent la force aux hommes fatigués, affaiblis, surmenés; elles ont aussi une action très efficace dans les cas de :

MAUX DE REINS RHUMATISME DOULEURS DE DOS **TROUBLES D'ESTOMAC ÉPUISEMENT MALADIE GENERALE**

Prenez ces pilules pour cause d'affaiblissement de tout le système. Partout où par la poste : 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

POUR LES HOMMES.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

La Belle de Carillon

par Jean Féron

No. 8

Valmont, se retournant en sursaut, demeura ébahi devant la radieuse enfant qui lui souriait de ses lèvres rouges, qui le regardait de ses grands yeux bleus si profonds qu'il semblait des gouffres d'azur illuminés de rayons d'or.

La jeune fille reprit aussitôt, en promenant un regard inquiet sur son visage :

— Donnez-moi votre bras, Monsieur et prenez quelque sentier désert où nous pourrions nous entretenir sans crainte de nous voir dérangés par les importuns.

Valmont fut incapable de parler. L'émotion gonflait sa poitrine et obstruait sa gorge. Automatiquement il offrit son bras. Isabelle s'y attacha, elle serra fortement contre elle ce bras d'homme, et ce fut elle qui entraîna la capitaine sous bois, dans un sentier tout à fait solitaire, dans lequel trois jours avant elle avait rencontré Valmont. Le sentier menait vers les abais, puis il chutoya un moment la rivière la chute, s'enfonçait sous les grands bois d'épines et allait aboutir sur les rives du Lac Saint-Sacrement. Dans ce sentier déjà envahi par les ombres du soir, Valmont se laissait entraîner d'abord, puis à son tour, sans savoir, il entraînait Isabelle, car il s'était mis à marcher très vite. Des perdrix surprises s'envolaient brusquement en caquetant d'émoi. Les oiseaux se taiseaient pour regarder passer cette belle fille et son beau cavalier. Tous deux marchaient de plus en plus vite, silencieux. Sur sa robe de deuil, Isabelle avait jeté une longue mante grise à capuchon, et les pans de sa mante balayaient les herbes et faisaient un bruit de battements d'ailes. Le capuchon retombait en arrière laissant à découvert la jolie tête blonde, dont les mèches de cheveux d'or papillonnaient. Et plus la marche avançait, plus le teint riche de la jeune fille s'anima. Ses joues au velouté de pêche devenaient rouge grenat, et c'étaient comme deux beaux fruits juteux avec les perles de sueur qui y miroitaient. Si à cette minute, Valmont l'eût regardée, il aurait été tenté de mordre dans ces fruits. Mais Valmont ne regardait pas sa compagne, il regardait droit devant lui. Mais elle, parfois, le regardait d'un coup d'oeil scrutateur comme pour es-

sayer de saisir la pensée de ce taciturne. Car l'on marchait depuis vingt minutes et pas un mot n'avait été échangé. Isabelle comprit qu'il attendait qu'elle, la première, engageât la conversation. Au reste, n'était-ce pas à elle à parler la première? N'avait-elle pas une communication à faire à ce beau capitaine? Eh bien! oui, elle le trouvait beau ce Capitaine Canadien, ce fier garçon de sa race! Car elle était canadienne aussi, cette Isabelle : elle était venue au monde dans la capitale de la Nouvelle-France. Plus tard, son père alla remplir un poste à Montréal. Et c'est là que grandit Isabelle, et Isabelle s'était dit depuis longtemps qu'elle marierait un Canadien de préférence à un Français. Non pas qu'elle manquât de sympathie pour les Français, mais elle craignait que, en épousant un Français, elle fût contrainte plus tard de quitter son pays, qu'elle aimait beaucoup, pour aller vivre en France ou dans une autre colonie où elle serait comme étrangère.

Est-ce à ces choses que pensait la jeune fille? Peut-être! Mais le silence entre elle et Valmont, à force de se prolonger, finissait par devenir un peu gênant, et ce fut la capitaine qui le rompit. On venait d'atteindre le champ d'abais, et de là le sentier gagnait la rivière La Chute. On était déjà loin du fort. Valmont dit d'une voix un peu timide et sans regarder sa compagne :

— Mademoiselle, j'ai bien hâte de recevoir de vous cette communication.

— Au fait, interrompit Isabelle en riant avec ingénuité, suis-je un peu distraite. Mais plus loin, si vous le voulez, Capitaine, je vous la ferai cette communication. Tenez... lorsque nous aurons atteint le lac!

— Le lac!... fit Valmont avec surprise et en regardant, cette fois, sa compagne qu'il trouvait si belle, qu'il détournait les yeux par crainte que l'éblouissement ne le fît tomber. Mais c'était un peu loin, le lac, ajouta-t-il, et il sera tard...

— Tard? sourit Isabelle avec une moue d'indifférence. Bah! cela ne m'inquiète pas. Ne suis-je pas avec vous?

Elle le regarda de grands yeux pleins de confiance et d'amour, peut-être.

— Mais vous serez fatiguée!... dit encore la capitaine.

— Non. J'aime la marche, savez-vous. Si je ne me retenais pas, je courrais tout le jour, la forêt, les côtesaux et les vallons. Allons au lac, Capitaine...

Il consentit d'autant plus qu'il se plaisait, même sans échange de paroles, dans la compagnie de cette enfant. Il aimait, lui, la sentir s'appuyer sur son bras tant elle paraissait s'abandonner à lui; et il frémissait de cet orgueil de l'homme qui vient de conquérir la compagnie de sa vie. Oh! qu'il fût allé loin ainsi, au bout du monde et on le lui avait commandé, qu'il se portait dans ses bras un fardeau qui lui aurait été le plus cher et le plus précieux.

Tous deux marchèrent encore en silence durant plusieurs minutes. A un tournant du sentier qui devenait plus sombre de moment en moment, Isabelle ralentit son allure et retournant son cavalier, elle dit avec un accent candide :

— Pas si vite, mon Capitaine... Il fait si bon!

— Oui... et si beau! murmura la capitaine en souriant d'aïse.

Is marchèrent moins vite. Là, sous de hautes épinettes et sur un tapis de mousses sèches le sentier devenait sinueux et plus étroit. Souvent, elle et lui devaient se serrer l'un contre l'autre pour ne pas de heurter aux fûts résineux des arbres. Et l'ombre, presque épaisse, était saturée des odeurs de résine et la fraîcheur y était plus grande. Un grand silence planait sous cette voûte de rameaux verts au travers desquels glissait le rayon d'une timide étoile qui venait de s'allumer dans la voûte plus lointaine et moins sombre des cieux.

Tout à coup, il sembla que les fûts et les rameaux s'écartaient sur le passage des deux amis, que la forêt entière s'éclipsait dans une nuit

mystérieuse et que le sentier se changeait en une large avenue... Ou, plutôt, il leur sembla, par un effet d'optique, qu'ils abandonnaient la terre pour entrer dans l'azur du firmament. Et ils s'arrêtèrent d'un commun accord, éblouis tous deux, devant une nappe d'eau si tranquille qu'elle était un miroir dans lequel le ciel se regardait...

C'était le Lac Saint-Sacrement. Une belle pierre blanche était là sur le sable gris de la rive, Isabelle y entraînait son compagnon. Ils s'assirent et demeurèrent rêveurs en contemplant les poétiques paysages autour d'eux.

Tout à coup Isabelle tressaillit, regarda son compagnon avec surprise et demanda :

— Qu'est-ce cela, Capitaine? Entendez-vous?

— Cela, Mademoiselle, fit Valmont avec un sourire énigmatique... Écoutez bien encore, et voyez d'où cela vient!... Ce sont les fanfanes des Anglais...

Le son des musiques guerrières et joyeuses à la fois arrivait jusqu'à eux, mais si faible, que ces musiques devaient être très loin. Quand l'écho devenait plus sonore, on les entendait mieux et elles avaient des airs de victoire. Isabelle et Valmont comprirent que les Anglais, confiants en leur force, se plaisaient à acclamer d'avance la victoire pour leurs armes.

Durant dix minutes ils écoutèrent les sons mourants de ces musiques ennemies, puis tout se tut et le silence solennel de la nuit domina de toutes parts.

Valmont, alors, parla.

— Mademoiselle, le moment n'est-il pas venu que vous me fassiez part...

La jeune fille l'interrompit en égrenant un joli petit rire.

— Ah! ah! que vous êtes impatient, mon Capitaine! Mais vous avez peut-être raison... Pourtant, à présent et sans savoir pourquoi, il me coûte de vous faire cette confidence...

3 MOIS AU LAIT et aux BISCUITS

Troubles digestifs d'une femme

Toute personne sujette à des maux de digestion devrait être mise au courant des expériences de cette femme, car ses conseils sont vraiment précieux. Elle écrit :

"Je souffrais de mauvaise digestion, de gastrite et constipation. J'étais si malade, que sur avis d'un médecin, je dus pendant 3 mois vivre de lait et de biscuits au soda. Heureusement qu'une amie me recommanda Kruschen, car je pus dès aujourd'hui que mes maux étaient disparus. Je mange à ma faim sans craindre aucune conséquence fâcheuse, mon teint est plus clair et je ne souffre plus de constipation. Je n'hésite pas à recommander Kruschen à tous ceux qui peuvent avoir à se plaindre de ces mêmes troubles."

Mme M. R. L.

L'effet immédiat des six sels contenus dans Kruschen est de promouvoir un afflux naturel des sucs digestifs et autres sucs essentiels du corps humain. Pour près avoir commencé à Prendre Kruschen vous constaterez que vous pouvez manger sans crainte aucun malaise, et si vous persévérez avec la petite dose quotidienne, vous vous apercevrez que le soulagement est durable.

— Ce soir... fit Valmont dans un souffle oppressé.

— Oui, ce soir... Et peut-être, à l'heure présente, seraient-elles faibles, consommées, si je ne m'étais pas échappée du fort.

Elle se mit à rire doucement en considérant le visage altéré de Valmont. Et son rire résonnait avec un quelque chose de malicieux ou de taquin. Quoi! avait-elle deviné le secret du capitaine? Oh! c'est que les femmes, souvent, dans les affaires de coeur, voient plus loin, ou mieux, plus profondément que les hommes.

Même la jeune fille qui ne fait que de s'exercer aux jeux de l'amour, elle pénètre un coeur d'homme avant que le sien n'ait été scruté, et elle se dit avec assurance : celui-là m'aime! Si elle n'affirme pas tous jours au présent, elle se rattrape au futur : il m'aimera! Isabelle, avec la sagacité qui semblait orner son esprit, avait dû lire au fond du coeur de Valmont, et à cette minute, elle pouvait se dire peut-être : il m'aime! Et son rire était aussi heureux, et la joie du rire, la confiance qu'elle manifestait à l'égard de ce jeune homme qui lui était encore un étranger, son abandon, tout semblait prouver qu'Isabelle avait deviné la vérité. Elle demanda en voyant le capitaine demeurer silencieux :

— Dolez-vous penser que vous désapprouvez ma conduite?

— Oui, je pense que vous avez eu tort, répondit Valmont en essayant de retrouver son calme.

— Oh! s'écria Isabelle avec une certaine confusion et peut-être avec une grande déception, est-il possible, Capitaine, que vous me blâmez?

— Non que je veuille vous blâmer, Mademoiselle; mais je comprends que vous ayez causé un grand chagrin à votre mère et un terrible désappointement...

— A mon futur?... C'est vrai que j'ai bien pensé à tout cela. Ah! à propos, voulez-vous savoir quel est mon futur... celui qu'on me destine pour mari?... Votre ami, le Capitaine d'Altarex...

Valmont s'attendait un peu à ce nom, et il ne se troubla pas. D'ailleurs, il avait réussi à reprendre tout son sang-froid, à imposer le silence aux voix de son coeur. Il répondit avec assurance et un grand accent de sincérité qui impressionna Isabelle :

— D'Altarex, mademoiselle, est un brave garçon, un excellent gentilhomme, et riche, jeune, joli... Je vous félicite de tout coeur.

Isabelle ne riait plus, elle ne souriait même pas. Elle était devenue très grave, presque chagrine.

— Monsieur le Capitaine, dit-elle, vous ne me comprenez pas, car si vous m'avez comprise, vous ne m'auriez pas félicitée pour ce dont je ne me félicite pas moi-même. Eh bien! apprenez que je n'aime pas Monsieur d'Altarex, et vous m'avez comprise après!

— Mais lui, Mademoiselle, il vous aime peut-être... ardemment même!

— C'est vrai, il m'aime... Il m'aime beaucoup. Voilà bien ce qui me peine. Car j'ai pour lui une certaine estime, mais cette estime ne me paraît pas suffisante pour que je consente à unir pour toujours ma destinée à la sienne. Je ne me sens pas pour lui d'amour... c'est-à-dire ce sentiment intime qui me porterait, sans regret, sans crainte à me donner à lui avec confiance, avec bonheur. Sans cet amour, Monsieur, j'aurais été heureuse avec lui, sera-t-il heureux avec moi? Je ne le crois pas.

— C'est vrai, soupira Valmont, il ne saurait y avoir de bonheur ni pour vous ni pour lui.

— Ah! je suis contente de vous entendre parler ainsi. Et à présent il ne m'en coûte plus autant de vous demander un grand service.

— Parlez, Mademoiselle, je suis prêt à me rendre à vos desirs.

Et la voix du capitaine avait maintenant un accent curieux, méconnaissable. Oh! c'est que depuis deux minutes il faisait d'efforts pour empêcher son coeur d'éclater. Quoi! Isabelle ne venait-elle pas d'avouer qu'elle n'aimait pas d'Altarex?... Et maintenant, l'âme frissonnante d'angoisse, il attendait de connaître la nature du service qu'Isabelle allait lui demander.

— Capitaine, reprit la jeune fille avec quelque timidité dans l'accent de sa voix, je n'ai pas oublié ce que vous m'avez promis l'autre jour : de

INSOMNIE?

Il se peut que vous soyez nerveux, irritable et déprimé, vous pouvez souffrir d'indigestion et de maux de tête; mais le symptôme le plus marquant est l'insomnie. Le traitement indiqué est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, parce qu'elle restaure la santé et fortifie le système nerveux.

NOURRITURE du Dr. CHASE pour les Nerfs

Pourtant, n'avait-il pas donné sa parole à Isabelle de lui venir en aide au moment opportun? Il le reconnaissait bien. Mais la mission que lui confiait la jeune fille était si difficile... presque impossible.

(A SUIVRE)

Les résultats des essais de conservation au froid ont démontré qu'il n'existe pas de rapport entre la quantité des oeufs produits et leur qualité de conservation.

Aux ventes de bétail de Perth, en Ecosse, un taureau Aberdeen-Angus (Primate of Lethan) a été acheté par Sir Edmund Findlay d'Aberlour pour la somme de 1,000 guinées (6,250 dollars).

PEP donne l'élan

AUX GENS ACTIFS

PEP est un composé de blé et de son. Le blé, qui fournit la nourriture, facilement digérée, est rapidement énergétique; le son est le laxatif doux. PEP conserve dispos. Faites-en, avec de la crème ou du lait, votre régal accoutumé. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Blé rôti... Additionné de son... Prêt à servir

La bière MOLSON'S EXPORT

"VOILA QUELQUE CHOSE COMME COLLET!"

PRIX RÉDUITS avec la qualité invariable qui se vend au Canada depuis 100 ans

1.00 la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

2.30 la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

3.30 la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

INSOMNIE?

Il se peut que vous soyez nerveux, irritable et déprimé, vous pouvez souffrir d'indigestion et de maux de tête; mais le symptôme le plus marquant est l'insomnie. Le traitement indiqué est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, parce qu'elle restaure la santé et fortifie le système nerveux.

NOURRITURE du Dr. CHASE pour les Nerfs

Pourtant, n'avait-il pas donné sa parole à Isabelle de lui venir en aide au moment opportun? Il le reconnaissait bien. Mais la mission que lui confiait la jeune fille était si difficile... presque impossible.

(A SUIVRE)

Les résultats des essais de conservation au froid ont démontré qu'il n'existe pas de rapport entre la quantité des oeufs produits et leur qualité de conservation.

Aux ventes de bétail de Perth, en Ecosse, un taureau Aberdeen-Angus (Primate of Lethan) a été acheté par Sir Edmund Findlay d'Aberlour pour la somme de 1,000 guinées (6,250 dollars).

PEP donne l'élan

AUX GENS ACTIFS

PEP est un composé de blé et de son. Le blé, qui fournit la nourriture, facilement digérée, est rapidement énergétique; le son est le laxatif doux. PEP conserve dispos. Faites-en, avec de la crème ou du lait, votre régal accoutumé. Toutes épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

Blé rôti... Additionné de son... Prêt à servir

La bière MOLSON'S EXPORT

"VOILA QUELQUE CHOSE COMME COLLET!"

PRIX RÉDUITS avec la qualité invariable qui se vend au Canada depuis 100 ans

1.00 la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

2.30 la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

3.30 la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. — Maison fondée en 1865.

Gin de KUYPER

la Bouteille de 10 onces PAS DE CHANGEMENT

la Bouteille de 26 onces PRIX ANTERIEUR 2.50

la Bouteille de 40 onces PRIX ANTERIEUR 3.50

De 1116 et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS

A La Ligue des Propriétaires

Vendredi soir, 4 mai, à 8 heures, aux salles ordinaires, 84 Richelieu, aura lieu une assemblée importante de la Ligue des Propriétaires; il s'agit de prendre une décision concernant la réclamation des loyers dus et à venir.

Que tous se fassent un devoir de prendre part à cette réunion; d'autres questions aussi essentielles seront à l'étude.

Propriétaires, en foule au rendez-vous.

JARDINS - OUVRIERS

Les personnes qui n'ont pas encore donné leur nom pour cultiver les jardins potagers, peuvent encore le faire en s'adressant au Canada-Français, 84 Richelieu, tél. 103. A une assemblée tenue lundi soir dernier, le Conseil de Ville a décidé de louer 22 arpents de terrain destiné à occuper les bras des chômeurs et à procurer une quantité appréciable de vivres.

Lorsque les grains de semence fournis par le gouvernement seront arrivés, de plus amples détails seront donnés à ce sujet.

Ballon au Panier

R. C. R. Jr. DÉFAIT CARDINAL

Mercredi dernier, le R. C. R. Jr. a défait le Cardinal pour la deuxième fois de la saison. Le R. C. R. a eu l'avantage du jeu pendant presque toute la partie et le Cardinal ne pouvait rien faire contre le beau jeu d'ensemble du R. C. R. Le soir-là, leurs combines et leurs lancers aux paniers étaient beaucoup meilleurs que ceux du Cardinal et bien que celui-ci déclencha quelques belles combines et du beau jeu, ils furent éliminés par leurs adversaires qui remportèrent les honneurs de la soirée par le score de 30 à 15.

HART BAT LE R. C. D.

Dans la seconde partie de la soirée, le Hart a battu le R. C. D. pour reprendre la dernière défaite aux mains de ceux-ci, par le score de 32 à 22. L'équipe du Hart a joué une très belle partie et ceci était tout probablement dû au fait qu'il avait tous ses joueurs et ceux-ci jouaient en champions. Leurs combines et lancers étaient du calibre sénior et méritaient très bien la victoire qu'ils remportèrent sur une équipe qui donne un jeu tout différent qu'eux. En effet le jeu du R. C. D. est plutôt agressif et il ne s'efforce pas de gagner une exhibition polie, mais plutôt brutal et ce genre de jeu leur permet d'avoir beaucoup de points de punition qu'ils en auraient s'ils jouaient un autre genre de jeu celui-là!

MICKEY CONTINUE À GAGNER

Dans la troisième et dernière partie de la soirée, l'équipe Mickey a défait le Maroons qui était prêt à arrêter devant rien, pour remporter la victoire. En effet le Maroons était au complet et semblait déterminé à remporter la victoire contre une équipe qui n'avait pas, pour une autre fois, de substitut. Mais le Mickey bien que jouant un jeu moins agressif qu'il est capable de jouer a quand même réussi à arrêter ses adversaires de compter et eux, parvinrent, sans trop de difficultés, à compter sept paniers et à lancer sur punition et il remporta la victoire par le score de 15 à 8.

R. C. R. 57 COMMONWEALTH 25

Jeu de jeudi, le R. C. R. Senior a défait le Commonwealth par le score de 57 à 25 dans une partie plutôt monotone. Le R. C. R. était de beaucoup supérieur à ses adversaires et ce n'est qu'en très rares occasions que le jeu était intéressant. Le Commonwealth ne pouvait rien faire de bien contre une équipe comme le R. C. R. qui jouait un jeu des mieux balancé et leurs lancers étaient assez bons qu'ils pouvaient l'être. Il faut remarquer que le R. C. R. a développé une équipe qui peut rivaliser avec plusieurs équipes étrangères et nous sommes certains qu'avec l'entraînement que ceux-ci ont eu, le Commonwealth ferait bien meilleure figure que jeudi dernier.

HART DÉFAIT R. C. D.

Dans la deuxième partie de la soirée de jeudi, le Hart jouant sa deuxième partie contre le R. C. D. répéta sa victoire de la soirée précédente en remportant les honneurs par le score de 17 à 15 dans une partie assez contestée. Nous devons tout de même faire remarquer que le Hart jouait sans aucun substitut et que la partie était des plus rapides vu que le R. C. D. voulait reprendre sa revanche de la soirée précédente, les joueurs du Hart ont dû se surpasser pour venir à bout de résister durant toute une partie, sans repos c'est-à-dire que les cinq joueurs n'ont eu, pendant la partie, aucun remplaçant. Teddy Churchward tout spécialement a été des plus efficaces avec Jimmy Beatty qui joua une très belle partie aussi bien sur l'avant que sur la garde; car ces joueurs se tenaient tantôt sur l'avant et tantôt sur la garde afin de prendre un peu de repos.

MAROOONS S'ASSURE LE DÉTAIL

Samedi dernier, l'équipe Maroons, des dames, s'est assurée une position dans le détail pour le championnat en battant l'équipe St-Pat's par le score de 43 à 15.

La partie a été assez contestée jusqu'à la quatrième période lorsque le Maroons a fait un ralliement et a compté la majorité de ses points.

Les gardes du Maroons ont été des

que le Maroons ne parvint qu'à compter 1 autre panier gratuit, ils firent de très belles passes qui n'aboutirent à rien aux paniers. De son côté le Mickey monta son pointage à 14 sur 2 paniers de Dot Trudeau 1, de Peggy Shatwell et 1 de Raymond Beaudin. La troisième période fut plus encourageante pour le Maroons qui comptèrent 8 points, Lillian Cox en compta 6 et Yvonne Balfry 2 sur lancers gratuits. Mais le Mickey ne se laissa pas surprendre et comptèrent 8 points eux aussi. Peggy Shatwell en compta 4, Raymond Beaudin 3 et Mme Louise Robb 1. La dernière période fut plus contestée que les précédentes et chaque équipe compta deux paniers pour quatre points chacun. Le score final étant de 26 à 14 en faveur du Mickey, qui leur donnait un bon avantage pour le lendemain. Sur la partie le jeu fut à l'avantage du Mickey qui ne cessa de garder l'étoile du Maroons, Yvonne Balfry incapable de rien faire car elle était trop bien gardée, soit par Gaby Moreau, qui joua une très belle partie, en brisant un nombre incalculable de combines, soit par Dot Trudeau, qui avec ses grands bras ne laissait pas de chance à Yvonne de toucher à la balle. Pour le Mickey, Réjeanne Beaudin et Louise Robb, bien que ne figurant pas beaucoup dans le pointage, furent les plus utiles à part, car à leurs équipes en partant presque toujours les jeux qui finirent par des paniers.

Le Maroons n'a pas eu personne qui a brillé en particulier, car toutes étaient si bien gardées qu'elles ne pouvaient pas faire beaucoup de beau jeu, mais seulement les meilleures furent Lillian Cox et Yvonne Balfry, qui à deux, comptèrent tous les points de leur équipe.

plus efficaces et ne laissent pas de chances aux St-Pat's de pénétrer assez près pour lancer aux paniers. Les deux premières parties qui étaient éduquées pour cet après-midi, n'ont pas été jouées et par le fait même, le Cardinal gagne par défaut; la deuxième partie du R. C. R. vs Hart ne donne aucun résultat car ni l'une ni l'autre de ces équipes ne se sont montrées.

R. C. D. Sr. ÉLIMINE PAR HART

Dans la première partie de détail pour le championnat de notre Cité, l'équipe Hart qui a fini en troisième position, a défait le R. C. D. en deuxième, pour avoir le droit de détailler avec le premier club R. C. R. pour le championnat. Cette partie était la seule qui déciderait le détail avec la première équipe et nous fûmes témoins d'une partie des plus contestées et chaque côté n'était sûr que lorsque la fin de la partie s'annonça. La partie commença des plus rapides et Jewkes compta pour le R. C. D. le premier panier de la partie mais ceci fut de courte durée et Camarale égalisa de suite, mais Hone reprit le devant pour le R. C. D. sur un très beau lancer du centre du plancher, Rolio égalisa pour que Jewkes compte aussitôt, Rolio compta un autre panier que Jewkes devança un fois de nouveau, par deux paniers pour amener le score quatre points à l'avantage du R. C. D. Bill Churchward compta un lancer gratuit, Croft du R. C. D. compta deux paniers de suite, Beatty compta son premier point de la soirée, et Hone revint avec un autre panier pour finir la première période avec le score 14 à 8 en faveur du R. C. D. Dans cette première période le R. C. D. avait un léger avantage sur le jeu mais ceci n'était que sur leur combine car les passes du Hart n'étaient pas ce qu'elles auraient dû être; ceci s'explique par le fait que Beatty, capitaine du Hart avait eu un accident d'automobile et avait beaucoup de peine à marcher, en boitant, ce qui ne le faisait pas aussi efficace qu'il l'est ordinairement, mais il a quand même joué une bonne partie.

La deuxième période commença à l'avantage du Hart qui compta treize points par Rolio, 4 Camarale, 7, Teddy Churchward 1, Bill Churchward 1, avant que le R. C. D. puisse compter, ceci ne fut que 8 minutes avant la fin. Hone et Marshall comptèrent chacun un point sur lancers gratuits et Hart revint avec Camarale 1 panier gratuit, Teddy Churchward avec un panier pour 2 points et Bill, son frère, 1 panier sur lancer gratuit. A ce moment, le R. C. D. fit un ralliement et comptèrent 7 points. Jewkes 4, Marshall 2, Hone 1, pour ramener le score 23 à 25 en faveur du Hart, mais Sonny Rolio reçut une passe de Camarale et compta un beau panier d'un angle assez difficile, et pour finir le comptage de la partie, Hone compta un panier comme la cloche annonçait la fin de la partie. Cette partie qui était des plus difficile à arbitrer, fut par Jimmy Findlay, bien qu'il fut l'objet de maintes critiques de la part de quelques joueurs de l'équipe perdante, nous devons quand même féliciter l'arbitre pour l'ouvrage qu'il fit ce soir-là.

Mickey encore vainqueur

Pour la deuxième saison consécutive, le Mickey a remporté le championnat de notre Cité pour la division des dames, en battant le Maroons par le score de 18 à 15 dans une partie qui a été contestée au possible. Le jeu a débuté assez nerveux avec les deux équipes assez nerveuses qu'elles le pouvaient et ceci ne leur donnait pas grand chance de s'ouvrir pour nous donner du jeu rapide, mais ceci fut vite passé quand Yvonne Balfry compta un panier pour donner l'avantage de deux points à son équipe. Se voyant ainsi serré, le Mickey se mit à l'oeuvre et Dot Trudeau compta pour égaliser les nouvelles, mais elle fut devancée de nouveau par Yvonne Balfry qui compta son deuxième panier. Comme on le gardait de près, Yvonne Balfry fut l'objet d'un "Foul" qu'elle compta, pour terminer cette période avec le score de 5 à 3 pour les Maroons. La deuxième période fut plus ouverte et les Mickey comptèrent deux paniers par Raymond Beaudin et Mme Louise Robb, Lillian Cox compta un panier pour donner de nouveau l'avantage au Maroons, mais Dot Trudeau fit une course, aidée de Raymond Beaudin et Peggy Shatwell et finit par compter le panier qui leur permit de prendre le devant pour le garder jusqu'à la fin. Lillian Cox compta un autre panier, mais Raymond Beaudin revint avec un panier sur jeu et un panier sur lancer gratuit, pour finir la deuxième période 11 à 9.

La troisième période nous fit voir que deux paniers comptés, un par Lillian Cox qui égalisa le score et un autre par Peggy Shatwell qui reprit la tête pour le Mickey.

Donc à l'an prochain et nous vous souhaitons de remporter une autre fois ce trophée qui sera vôtre, l'ayant gagné déjà deux fois.

Balle-Molle

Dimanche dernier, il y eut l'assemblée si longtemps attendue, celle de la balle-molle et l'on procéda d'abord par l'élection des officiers qui se résuma à deux: un président, M. J. Emile Bélanger, le même que l'an dernier et pour le moment seulement, Omer Gauthier agit comme secrétaire-trésorier, car celui-ci a accepté cette position qu'en attendant que l'on puisse lui trouver un remplaçant. La question des différentes équipes vint sur le tapis et l'on fut informé que le Crane et le Corticelli qui devaient partir, avaient décidé de ne pas opérer; il reste donc encore une place pour un club. La Commonwealth a été entrevue pour que cette manufacture ait une équipe et pour le moment la chose ne paraît pas des plus rassurantes de ce côté là, une autre équipe est demandée et nous espérons que cette dernière ne se laissera pas attendre car la balle-molle doit commencer dès le 15 de ce mois.

Assemblée et Election des Avocats du Barreau de Richelieu

Les avocats du Barreau de Richelieu, comprenant tous les avocats des districts de Beauharnois, Iberville, Richelieu et Saint-Hyacinthe, ont tenu, le mardi dernier, leur assemblée générale annuelle, dans la salle d'audience du Palais de Justice; au cours de la réunion, ont eu lieu les élections des officiers: M. J. G. Laurendeau, C. R. de Valleyfield, agissant comme président d'élection et M. Maurice Demers, comme scrutateur. Voici le résultat.

M. Jacques Cartier, C. R. de Saint-Jean, a été élu bâtonnier. M. T. Adolphe Fontaine, M. P. C. R. de Saint-Hyacinthe, a été élu Syndic; M. A. N. Pontbriand, C. R. de Sorel, trésorier; M. Paul Cossette, de Valleyfield, secrétaire, et M. Gaetan Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, Contrôleur Saint-Onge, M. P. P. de Valleyfield, Albert Joyal, de Sorel, conseillers. Les élus furent, en brisant un nombre incalculable de combines, soit par Dot Trudeau, qui avec ses grands bras ne laissait pas de chance à Yvonne de toucher à la balle. Pour le Mickey, Réjeanne Beaudin et Louise Robb, bien que ne figurant pas beaucoup dans le pointage, furent les plus utiles à part, car à leurs équipes en partant presque toujours les jeux qui finirent par des paniers.

Le Maroons n'a pas eu personne qui a brillé en particulier, car toutes étaient si bien gardées qu'elles ne pouvaient pas faire beaucoup de beau jeu, mais seulement les meilleures furent Lillian Cox et Yvonne Balfry, qui à deux, comptèrent tous les points de leur équipe.

R. C. D. défait R. C. R. pour rencontrer Cardinal

Mardi soir dernier, le R. C. D. Jr. a défait le R. C. R. Jr. dans la première partie de détail et ceci leur donne droit de rencontrer le Cardinal, équipe qui finit première durant la soirée, pour le championnat. La partie a été des plus contestées et ce n'est qu'après une période supplémentaire et ce après beaucoup de discussion et une contestation que le R. C. D. parvint à avoir le verdict en sa faveur.

Le supplémentaire fut aussi bien serré et ce n'est que lorsque Young du R. C. D. compta trois paniers sur lancers gratuits que le R. C. D. prit le devant pour le garder. A la fin de cette période supplémentaire, un panier fut compté pour le R. C. D. qui leur aurait donné la partie, mais ce panier ne leur fut pas accordé car la cloche avait sonné avant que le joueur ait lancé la balle. Score final 21 à 20 pour R. C. D.

Mickey encore vainqueur

Pour la deuxième saison consécutive, le Mickey a remporté le championnat de notre Cité pour la division des dames, en battant le Maroons par le score de 18 à 15 dans une partie qui a été contestée au possible. Le jeu a débuté assez nerveux avec les deux équipes assez nerveuses qu'elles le pouvaient et ceci ne leur donnait pas grand chance de s'ouvrir pour nous donner du jeu rapide, mais ceci fut vite passé quand Yvonne Balfry compta un panier pour donner l'avantage de deux points à son équipe. Se voyant ainsi serré, le Mickey se mit à l'oeuvre et Dot Trudeau compta pour égaliser les nouvelles, mais elle fut devancée de nouveau par Yvonne Balfry qui compta son deuxième panier. Comme on le gardait de près, Yvonne Balfry fut l'objet d'un "Foul" qu'elle compta, pour terminer cette période avec le score de 5 à 3 pour les Maroons. La deuxième période fut plus ouverte et les Mickey comptèrent deux paniers par Raymond Beaudin et Mme Louise Robb, Lillian Cox compta un panier pour donner de nouveau l'avantage au Maroons, mais Dot Trudeau fit une course, aidée de Raymond Beaudin et Peggy Shatwell et finit par compter le panier qui leur permit de prendre le devant pour le garder jusqu'à la fin. Lillian Cox compta un autre panier, mais Raymond Beaudin revint avec un panier sur jeu et un panier sur lancer gratuit, pour finir la deuxième période 11 à 9.

La troisième période nous fit voir que deux paniers comptés, un par Lillian Cox qui égalisa le score et un autre par Peggy Shatwell qui reprit la tête pour le Mickey.

Donc à l'an prochain et nous vous souhaitons de remporter une autre fois ce trophée qui sera vôtre, l'ayant gagné déjà deux fois.

Balle-Molle

Dimanche dernier, il y eut l'assemblée si longtemps attendue, celle de la balle-molle et l'on procéda d'abord par l'élection des officiers qui se résuma à deux: un président, M. J. Emile Bélanger, le même que l'an dernier et pour le moment seulement, Omer Gauthier agit comme secrétaire-trésorier, car celui-ci a accepté cette position qu'en attendant que l'on puisse lui trouver un remplaçant. La question des différentes équipes vint sur le tapis et l'on fut informé que le Crane et le Corticelli qui devaient partir, avaient décidé de ne pas opérer; il reste donc encore une place pour un club. La Commonwealth a été entrevue pour que cette manufacture ait une équipe et pour le moment la chose ne paraît pas des plus rassurantes de ce côté là, une autre équipe est demandée et nous espérons que cette dernière ne se laissera pas attendre car la balle-molle doit commencer dès le 15 de ce mois.

Assemblée et Election des Avocats du Barreau de Richelieu

Les avocats du Barreau de Richelieu, comprenant tous les avocats des districts de Beauharnois, Iberville, Richelieu et Saint-Hyacinthe, ont tenu, le mardi dernier, leur assemblée générale annuelle, dans la salle d'audience du Palais de Justice; au cours de la réunion, ont eu lieu les élections des officiers: M. J. G. Laurendeau, C. R. de Valleyfield, agissant comme président d'élection et M. Maurice Demers, comme scrutateur. Voici le résultat.

M. Jacques Cartier, C. R. de Saint-Jean, a été élu bâtonnier. M. T. Adolphe Fontaine, M. P. C. R. de Saint-Hyacinthe, a été élu Syndic; M. A. N. Pontbriand, C. R. de Sorel, trésorier; M. Paul Cossette, de Valleyfield, secrétaire, et M. Gaetan Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, Contrôleur Saint-Onge, M. P. P. de Valleyfield, Albert Joyal, de Sorel, conseillers. Les élus furent, en brisant un nombre incalculable de combines, soit par Dot Trudeau, qui avec ses grands bras ne laissait pas de chance à Yvonne de toucher à la balle. Pour le Mickey, Réjeanne Beaudin et Louise Robb, bien que ne figurant pas beaucoup dans le pointage, furent les plus utiles à part, car à leurs équipes en partant presque toujours les jeux qui finirent par des paniers.

l'auditoire de la création de deux nouveaux cercles: un cercle d'étude et un cercle missionnaire.

M. Bergevin reprend sa place sous les applaudissements de l'assemblée. M. Monique Lefebvre, élève actuelle, récite ensuite avec grâce: "Les adieux d'une mère à son fils missionnaire", poésie des plus touchantes. Et M. Gabrielle Lefebvre, dont les talents sont bien connus et qu'on aime toujours à entendre, chante avec maîtrise la belle pièce de Tagliacozzi: "Dece, de la". Les applaudissements allant "crescendo", M. Lefebvre nous revient avec, cette fois une magnifique poésie de Marguerite Duport: "L'ange, l'âme et les croix".

M. le curé adresse alors quelques mots aux anciennes, leur affirmant que l'Amicale Notre-Dame, fondée comme par enchantement, se continuera de la même manière. Dieu qui l'a protégée jusqu'à une manière toute spéciale, ne l'abandonnera pas. Et le distingué pasteur félicite les dévouées ouvrières, les remerciant au nom des pauvres et leur rappelant la parole divine: "Ce que vous faites au moindre des miens, c'est à moi que vous le faites." M. le curé remercie alors les membres du Conseil ainsi que les bienfaiteurs de l'oeuvre et termine en donnant sa démission comme président de l'Amicale, alléguant son âge et ses occupations qui ne lui permettent pas de lui consacrer plus de temps.

M. l'abbé Lamarre se lève alors pour dire en termes choisis que personne n'accepte la démission de M. le curé, qu'il dit, à l'instar de Don Bosco, a su se dévouer pendant de nombreuses années à la jeunesse de la ville. Il propose ensuite de nommer M. le curé Labrèche président d'honneur à perpétuité, motion qui est accueillie avec joie par l'assemblée tout entière.

Sur l'air du chant national, la séance est levée. Des groupes se forment et l'on s'approche des tables disposées pour la partie de cartes. Un succulent souper est alors servi, goûter qui fait honneur aux leçons d'art culinaire données aux anciennes par les dévouées religieuses. C'est en se régalant de ces choses exquises que les souvenirs s'égrenent et que les éclats de rire perlent un peu partout.

Merci à celles qui sont venues! Le souvenir de leur courtoisie demeure toujours éveillé au fond du coeur de ses enfants, mais son parfum s'élève et s'intensifie, lorsqu'un événement comme celui-ci les y réunit.

Merci à celles qui, empêchées de se rendre à l'appel, ont exprimé par lettre leurs regrets et leur fidélité.

Merci surtout aux bonnes religieuses qui favorisent avec tant de grâce ces réunions fraternelles. Leur bonté est bien connue et les anciennes ne seront jamais les dernières à l'apprécier.

Feu M. Joseph Laroche

Le 30 avril, est décédé, à l'âge de 78 ans, M. Joseph Laroche, après trois mois de maladie; il laisse dans le deuil, huit enfants: (M. Louise) Mme Yve Elie Choquette; (Vitaline) Mme J.-Ovide Labrecque; (Rose-Délima) Mme Philas Paquette; (Rose-Anna) Mme Omer Audette, de Ste-Anne; (Zénobie) Mme Albert Desrochers; et Mlle Régina, du toit paternel; deux fils, Arsène, de cette ville et Ernest, de Ste-Basile; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame Auxiliatrice, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis; nous en publierons le compte-rendu la semaine prochaine.

Nos sympathies à la famille éplorée.

Nouvelles d'Iberville

(Suite à la 11ème page)

— Nous sommes peinés de la mort de Mme Raoul Pelletier, dont le service funéraire a été chanté à St-Amand, mardi matin. La défunte était la nièce de M. Moïse Lussier, de St-Jean, auquel nous présentons des sympathies.

— On remplacera les arbres morts ou défectueux dans les parcs Laurier et Mercier. L'échevin Ludger Lacombe, secondé efficacement par M. Hercule Balhazar, conseiller du centre, a résolu de mettre à exécution cette louable pensée.

— Les démenagements ont été très nombreux, cette année. Les maisons d'Iberville sont pour la plupart occupées. Les étrangers qui nous arrivent annoncent une aisance qui est de bon augure.

— Mme Auguste Monast remercie ses amies d'Iberville, des sympathies sincères qu'elles lui ont offertes dans le malheur insigne qui la frappe par la mort de sa mère, Mme J. Garon, de St-Sébastien de la Beauce.

— M. Henri Bessette, cultivateur, du rang Saint-Edouard, a vendu l'hôtel "Iberville", dont il s'était porté l'acquéreur, depuis quelques semaines, à M. Gustave Lorrain, qui en a pris possession avec sa famille, cette semaine même. A M. Lorrain, nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès.

— Vendredi soir, le 11 mai, les membres de la ligue des propriétaires tiendront leur assemblée mensuelle dans la salle de l'Aqueduc. Le principal article au programme serait d'engager les membres de la ligue à ne pas louer de local à qui que ce soit, sans une garantie sérieuse de paiement.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Raoul Deffossé, à l'extrémité nord de la rue première, mercredi le 25 avril, dans la propriété Perras. Les dommages sont minimes.

Enfin il est arrivé le fameux Kola Crush

Il est exquis et rafraichissant ESSAYEZ-LE

En vente chez votre épicer ou restaurateur

CRISTAL ST-JOHN'S BOTTLING WORKS

TEL. 281.

153 rue St-Pierre.

— Mlle Eva Lafrance, de Cornwall, Ontario, était dans Iberville, ces jours-ci.

— Des planches indicatrices ont été brisées sur le boulevard, rue deuxième. Les autorités puniront sévèrement les auteurs de tels abus.

— M. et Mme Valmore Bourgoin, de New-Bedford, Mass., étaient dans Iberville, samedi et dimanche derniers.

— Samedi, le 28 avril, a eu lieu, à l'occasion du 18ème anniversaire de Mlle Eva Homier, une réunion de famille et d'amis. Présents, au nombre des invités, étaient: Cécile Lupien, Lucien Homier, Adine Boursassa, Lionel Homier, Marie-Anne Boursassa, Maurice Lupien, Marguerite Homier, Georges Penny, Jeanne Landry, Alphonse Habel, Antoine Landry, Jérôme Goyette, Clarisse Larivière, Paul-Emile Lalonde, Eva Homier, Jos. Hughes, Yvette Boutin, Gérard Brunelle, Berthe Patenaude, Gustave Boursassa, Mme Antonio Giroux, Mme Tremblay, Julia Beaudette, Jeannette Roy, Alexia Rémillard, Laurette Perrier, Lucienne Labonté, Jeanne Labonté, Bertha Lévesque, Bertha Brunelle, Aurore Raymond, Marie-Anne Lord, Henriette Bouchard, Claire Fournier, Céline Van Driessche, M. et Mme Leger, M. et Mme Léo Albertson, M. et Mme Charles Bélanger, M. et Mme Elzear Homier, les petits André et René Homier. On lui a présenté de jolis et nombreux cadeaux. Il y eut chant, musique et danse et tous se sont bien amusés jusqu'au matin.

— Le 30 avril, à 8 h. 30, ont eu lieu les funérailles de Mlle Georgianna Tremblay, fille de M. et Mme Joseph Tremblay (Léda Morin), décédée à l'âge de 42 ans et 17 jours, à la suite d'une longue maladie, souffrante avec une résignation vraiment chrétienne. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, trois frères, Joseph, de Pawtucket, R. I., Emile, de Central Falls, R. I., Pierre, de notre ville; trois sœurs, Mme René Morin (Rose-Alma), de Woonsocket, R. I., Mme Emile Dupuis (Della), d'Henryville; Mme Laurent Houle (Emma), d'Iberville.

Le cortège funéraire partit de la résidence à 141, 1ère rue, pour se rendre à l'église paroissiale où un service solennel fut chanté par M. l'abbé A. Dupuis; de nombreux parents et amis y assistèrent. Conduisait le deuil, M. Napoléon Bélanger, neveu de la défunte. Les porteurs étaient MM. Edmond Dalpé, Léopold Boucher, Oscar Tremblay, Roland Lyon, Léonide Lussier, Julien Courville.

Couronne de fleurs offerte par la famille G. E. Dalpé.

Bouquets spirituels: M. C. A. Poisson, curé de Chicout; Mme Edouard Dupont, M. et Mme G. E. Dalpé et famille, la famille Alfred Tremblay, M. et Mme Adolphe Tremblay, M. et Mme Léopold Choquette, la famille Norbert Perron, M. et Mme Arthur Camarale, M. et Mme Rodolphe Longtin, les familles Joseph Lyon, W. Beaudin, Hormidas Boucher, Mlle Marie-Jeanne Boucher, M. et Mme P. Lussier, les familles Oscar Thout et Moïse Courville.

Sympathies: M. et Mmes Pierre Tremblay, M.-A. Demers, M. Nap. Boudreau, MM. et Mmes Arthur Blais, Joseph Hébert, Mme René Morin, Mlle Marie-Louise Morin, Mme Paul Dion, M. et Mme Jos. Parent, Mlle Marie Parent, M. et Mme Aristide Dupuis, Mme A. Matte, Mme Jos. Goyette, Mme Irène Dagesse, Mme Henri Racicot, Mme Oliva Racicot, M. et Mmes Antonio Hébert, Mme F. Lacasse, Edmond Dextraze, Joseph Bonneau, Oscar Thout, Ludger Faust, Mme Lorenzo Quintin, M. et Mme Arthur Proulx, Mlle Juliette Proulx, M. et Mme Ferdinand Deslauriers, M. Roméo Deslauriers, M. et Mme Rosaire Toulas, Mme Henry Tremblay, Mlle Régina Tremblay, Mme Hormidas Primeau, M. Ephrem Benoit, M. et Mme Courville, Mme G. Gonde, Mme R. Goyette, M. A. Fontaine, M. et Mme F. Goyette, M. et Mme W. Beaudin, Mme A. Charest, Mme A. Filion, Mme A. Martel, M. L. Martel, M. R. Gaudreau, Mlle D. Martel, Mme C. Beaulieu, M. Joseph Pépin, Mlle L. Pépin, M. Léo Berger, Mlle Gisèle Berger, M. et Mme N. Bonneau, M. Gérard Pépin, Mlle Cécile Dessureau, M. et Mme Arthur Beauvais, M. et Mme E. Goyette, Mme O. Oulmet, M. C. Oulmette, M. et Mme L. Boutin, M. G. A. Boutin, Mme A. Bonneau, M. P. Allard, M. C. H. Goyette, M. F. Goyette, M. P. Houle, M. L. Léonia Lucher, M. J. P. Thout, M. et Mme Edés Faust, M. M. Brown, M. A. Breault, Mme A. Grenier, M. Frank Greenleaf, M. et Mme J. P. Courtemanche, M. et Mme W. Quintin, M. C. Greenleaf, M. et Mme Trahan, Mme A. Carreau, Mlle Dora Perron, E. Dupuis, L. Thout, R. Thout, Thérèse Lyon, A. Rémillard, Marie-Louise Rémillard, R. Normandin, H. Polier, Rita Grenier, G. Barry, M. Barry, J. Guillolette, R. Goyette, H. Thout, M. Thout, Alice Thout, C. Meunier, J. Dextraze, L. Ménard, A. Chicoine, B. Larivière, J. Larivière, L. Lazure, J. Bousquet.

— Mlle Eva Lafrance, de Cornwall, Ontario, était dans Iberville, ces jours-ci.

— Des planches indicatrices ont été brisées sur le boulevard, rue deuxième. Les autorités puniront sévèrement les auteurs de tels abus.

— M. et Mme Valmore Bourgoin, de New-Bedford, Mass., étaient dans Iberville, samedi et dimanche derniers.

— Samedi, le 28 avril, a eu lieu, à l'occasion du 18ème anniversaire de Mlle Eva Homier, une réunion de famille et d'amis. Présents, au nombre des invités, étaient: Cécile Lupien, Lucien Homier, Adine Boursassa, Lionel Homier, Marie-Anne Boursassa, Maurice Lupien, Marguerite Homier, Georges Penny, Jeanne Landry, Alphonse Habel, Antoine Landry, Jérôme Goyette, Clarisse Larivière, Paul-Emile Lalonde, Eva Homier, Jos. Hughes, Yvette Boutin, Gérard Brunelle, Berthe Patenaude, Gustave Boursassa, Mme Antonio Giroux, Mme Tremblay, Julia Beaudette, Jeannette Roy, Alexia Rémillard, Laurette Perrier, Lucienne Labonté, Jeanne Labonté, Bertha Lévesque, Bertha Brunelle, Aurore Raymond, Marie-Anne Lord, Henriette Bouchard, Claire Fournier, Céline Van Driessche, M. et Mme Leger, M. et Mme Léo Albertson, M. et Mme Charles Bélanger, M. et Mme Elzear Homier, les petits André et René Homier. On lui a présenté de jolis et nombreux cadeaux. Il y eut chant, musique et danse et tous se sont bien amusés jusqu'au matin.

— Le 30 avril, à 8 h. 30, ont eu lieu les funérailles de Mlle Georgianna Tremblay, fille de M. et Mme Joseph Tremblay (Léda Morin), décédée à l'âge de 42 ans et 17 jours, à la suite d'une longue maladie, souffrante avec une résignation vraiment chrétienne. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, trois frères, Joseph, de Pawtucket, R. I., Emile, de Central Falls, R. I., Pierre, de notre ville; trois sœurs, Mme René Morin (Rose-Alma), de Woonsocket, R. I., Mme Emile Dupuis (Della), d'Henryville; Mme Laurent Houle (Emma), d'Iberville.

Le cortège funéraire partit de la résidence à 141, 1ère rue, pour se rendre à l'église paroissiale où un service solennel fut chanté par M. l'abbé A. Dupuis; de nombreux parents et amis y assistèrent. Conduisait le deuil, M. Napoléon Bélanger, neveu de la défunte. Les porteurs étaient MM. Edmond Dalpé, Léopold Boucher, Oscar Tremblay, Roland Lyon, Léonide Lussier, Julien Courville.

Couronne de fleurs offerte par la famille G. E. Dalpé.

Bouquets spirituels: M. C. A. Poisson, curé de Chicout; Mme Edouard Dupont, M. et Mme G. E. Dalpé et famille, la famille Alfred Tremblay, M. et Mme Adolphe Tremblay, M. et Mme Léopold Choquette, la famille Norbert Perron, M. et Mme Arthur Camarale, M. et Mme Rodolphe Longtin, les familles Joseph Lyon, W. Beaudin, Hormidas Boucher, Mlle Marie-Jeanne Boucher, M. et Mme P. Lussier, les familles Oscar Thout et Moïse Courville.

Sympathies: M. et Mmes Pierre Tremblay, M.-A. Demers, M. Nap. Boudreau, MM. et Mmes Arthur Blais, Joseph Hébert, Mme René Morin, Mlle Marie-Louise Morin, Mme Paul Dion, M. et Mme Jos. Parent, Mlle Marie Parent, M. et Mme Aristide Dupuis, Mme A. Matte, Mme Jos. Goyette, Mme Irène Dagesse, Mme Henri Racicot, Mme Oliva Racicot, M. et Mmes Antonio Hébert, Mme F. Lacasse, Edmond Dextraze, Joseph Bonneau, Oscar Thout, Ludger Faust, Mme Lorenzo Quintin, M. et Mme Arthur Proulx, Mlle Juliette Proulx, M. et Mme Ferdinand Deslauriers, M. Roméo Deslauriers, M. et Mme Rosaire Toulas, Mme Henry Tremblay, Mlle Régina Tremblay, Mme Hormidas Primeau, M. Ephrem Benoit, M. et Mme Courville, Mme G. Gonde, Mme R. Goyette, M. A. Fontaine, M. et Mme F. Goyette, M. et Mme W. Beaudin, Mme A. Charest, Mme A. Filion, Mme A. Martel, M. L. Martel, M. R. Gaudreau, Mlle D. Martel, Mme C. Beaulieu, M. Joseph Pépin, Mlle L. Pépin, M. Léo Berger, Mlle Gisèle Berger, M. et Mme N. Bonneau, M. Gérard Pépin, Mlle Cécile Dessureau, M. et Mme Arthur Beauvais, M. et Mme E. Goyette, Mme O. Oulmet, M. C. Oulmette, M. et Mme L. Boutin, M. G. A. Boutin, Mme A. Bonneau, M. P. Allard, M. C. H. Goyette, M. F. Goyette, M. P. Houle, M. L. Léonia Lucher, M. J. P. Thout, M. et Mme Edés Faust, M. M. Brown, M. A. Breault, Mme A. Grenier, M. Frank Greenleaf, M. et Mme J. P. Courtemanche, M. et Mme W. Quintin, M. C. Greenleaf, M. et Mme Trahan, Mme A. Carreau, Mlle Dora Perron, E. Dup

Nouvelles de Saint-Jean

A nos Annonceurs et Correspondants

Nos annonceurs et correspondants sont priés de prendre note que la semaine prochaine, nous publierons le journal, mercredi au lieu de jeudi; LE 10, FÊTE DE L'ASCENSION donc, nous serons reconnaissants si tous veulent faire diligence et nous envoyer leur copie pour lundi soir ou mardi matin, le plus tard.

Va-et-Vient

M. Joffe L'Heureux, de la Banque Canadienne Nationale, est présentement en vacances chez son oncle, l'abbé Arsène Goyette, curé de la paroisse de Rock Forest, près de Sherbrooke. Ses parents et amis lui souhaitent de bonnes vacances.

Mlle Pauline Boissonnault, institutrice, à l'école St-Georges, Talon, a félicité une fin de semaine chez M. et Mme A.-N. Rivet récemment.

Mlle Hortense Leblanc, de Lacolle, est en visite chez ses parents, M. et Mme Louis Leblanc de notre cité.

Notes Brèves

Dimanche dernier Margaret Gray, membre du Club Nautique, fit le plongeon dans la rivière Richelieu pour être la première jeune fille de Saint-Jean à se baigner cette année. Elle était accompagnée de Gérard Charbonneau qui se baigne depuis plus d'une couple de semaines.

Nos amateurs de pêche ont déjà commencé leur sport favori et nous devons noter que nous avons vu: M. et Mme Roger Harbeck, George A. Camarillo, Pit Trahan avec son héritier, ainsi que M. O. Fournier qui sont revenus d'une excursion de pêche et nous devons le souligner, ils avaient des poissons, chose remarquable car il arrive assez souvent que ces pêcheurs reviennent avec leurs chaudières et sacs vides.

Dimanche dernier, le Collège Saint-Jean a défait une équipe locale de Base-Ball. Le score final étant de 16 à 3 ce qui indique que nos collégiens étaient de beaucoup supérieurs.

Il est question ici et là du "Field Day" du Salon Littéraire et Musical; mais nous ne pouvons pas donner de plus amples renseignements car rien de définitif n'a été fait.

Les Licences de Camions

Le prix des licences de camions de commerce et de livraison sera le même que l'année dernière. Telle est la décision prise par le département des automobiles de la province.

La Fédération Populaire Enrg.

Mme Laplante et les conseillers de la F. P. E. désirent faire savoir aux intéressés qu'à l'avenir, tous les prix de présence seront tirés à toutes assemblées régulières tenues le lundi soir, à 8 heures précises. Les dames qui désirent faire partie de l'association sont toujours les bienvenues.

Pour l'Histoire de St-Jean

Toutes personnes qui ont en leur possession des documents se rapportant à l'histoire de Saint-Jean, sont priées d'en donner communication à Maurice J. Demers, 195 rue Jacques-Cartier, St-Jean.

Nous espérons que le public répondra à cette demande, vu qu'il s'agit d'aider à la préparation de l'histoire de St-Jean.

La Cité de St-Jean

offre en vente une maison ayant appartenu à M. Frs. Hébert, colon St-Pierre et Foch, 24 x 36 pds, avec dépendances.

Les soumissions devront être rendues pour lundi soir, à l'Hôtel de Ville, le plus tard et le transport devra s'effectuer aussitôt après la vente.

Nouveau Poste

C'est avec de sincères regrets que M. et Mme Charles-E. Young, leurs fils, Charles et Dan, nous ont quittés la semaine dernière pour Montréal, où M. Young occupera un nouveau poste. Ils résideront au Manoir Barrington, à Outremont.

Leurs nombreux amis leur souhaitent succès et comptent les revoir de temps à autre au milieu de nous.

15ième Anniversaire

Le 19 avril, eut lieu une soirée chez Mme Louis Leblanc en l'honneur du quinzième anniversaire de naissance de sa fille, Madeleine. Un nombre des invités l'on remarquait: Mlle Lucille Ménard, Lucille et Jeanne Boulaie, Murielle Mailloux, Jeanne-Arce Lacoste, Pierrette et Yvette Boudreau, Suzanne Fréde, Claire Dubois, Simone Beaulieu, Hélène Lachance, Rolande et Suzanne Gauthier, Thérèse Carrière, Lucilvine et Florence Beaudin, Jeanette Alexandre, Berthe et Marie-Jeanne Lanciault, MM. Emery Lanciault, Gilles Carrière, Maurice Brunel, Marcel Leblanc, Les frais de la musique furent faits par MM. Clément Brunel, Aurel Paré, et A. Ménard. Cette réunion fut des plus charmantes et l'on se sépara enchantés du chaleureux accueil reçu.

Naissances

A Saint-Jean l'Évangéliste, le 25 avril, a été baptisé Joseph-Paul-Jacques-Benoit, né le 24, fils de M. Maurice Prairie, cultivateur et de Berthe Tremblay, de Lacadie; parrain: M. Joseph Lamarre; marraine: Madeleine Lamarre, de Lacadie.

A Saint-Jean l'Évangéliste, le 25 avril, a été baptisé Aurélien-Gilles-Damien, né le 24 avril, fils de M. Aurélien Ferland, journaliste et de Dénise Ferland, parrain: M. Aurélien Provost; marraine: Floride Châteauneuf.

A Saint-Jean l'Évangéliste, le 27 avril, a été baptisé Marie-Alma-Ghislaine-Constance, née ce jour, fille de M. Aurélien Provost, mouleur, et de Floride Châteauneuf, parrain: M. Gustave Sévigny, fondeur; marraine, Alma Provost, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A Saint-Jean l'Évangéliste, le 29 avril, a été baptisé Joseph-Claude-Fernand, né le 27, fils de M. Philodore Oulmet, cultivateur et de Floride Therrien, parrain: M. Alfred Messier; marraine, Aldora Oulmet, son épouse.

A N-Dame Auxiliatrice, le 23 avril, a été baptisé Joseph-Georges-Jean-Guy, né ce jour, fils de M. Georges Therrien, tricoteur et de Marie-Rose Viens, parrain: M. Georges Chiffoux, inspecteur; marraine: Flore Fortin, son épouse.

A N-Dame Auxiliatrice, le 29 avril, a été baptisé Marie-Estelle-Mina, née le 24, fille de M. Eugène Aubé, journaliste et de Colombe Fournier, parrain: M. Philippe Lemieux; marraine, Ida Fournier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

OSTIGUY-BENJAMIN

A N-Dame Auxiliatrice, le 30 avril, a été célébré le mariage de M. Georges-Henri Ostiguy, boulanger, de Saint-Edmond, fils de feu Alfred Ostiguy et de feu Victoria Brault, à Mlle Rosalba Benjamin, fille de M. Joseph Benjamin, rentier et de feu Délima Bessette. Les témoins ont été MM. Azarias Brouillette pour son beau-frère, l'époux, et M. J.-A. Rondeau, pour sa belle-sœur, l'épouse. Nos vœux de bonheur au nouveau couple.

L'Association des Jeunes Ouvriers

L'Association des Jeunes Ouvriers Inc. Enrg., a inauguré son nouveau local à 261 Richelieu, par un grand souper du bon vieux temps, dimanche soir dernier; le tout très apprécié des membres, puisqu'un grand nombre y prirent part. L'association vient aussi de terminer la formation de son équipe de balle-molle, et elle jouera la première partie de la saison, dimanche le 6 mai, à 2 heures 30, au terrain de l'ancien club Cristal, en face de l'église Notre-Dame Auxiliatrice, que M. le curé Labrèche a bien voulu nous prêter pour la saison; nous lui présentons nos plus sincères remerciements ainsi qu'à toutes les maisons de commerce qui ont bien voulu fournir les annonces devant aller à l'achat des costumes de balle-molle. En foule dimanche prochain, à notre terrain où une surprise est réservée au public. — Armand Lanoue, secrétaire.

Dot Trudeau fait bonne figure

Samedi dernier, notre athlète locale "Dot" Trudeau a donné une exhibition de plongeurs, à Montréal, au Y. W. C. A. et bien qu'un peu nerveuse, et ne figurant pas dans les gagnants, a quand même donné une très bonne exhibition et a été applaudie de la nombreuse assistance. Cette jeune fille faisant ses débuts dans des tournois de plongeurs dans des bassins, a montré une amélioration remarquable sur l'an dernier, lorsqu'elle prit part dans les plongeurs aux régates du Club Nautique local. Elle fait des plongeurs beaucoup mieux qu'auparavant et a toujours été très bien appréciée et reconnue comme étant la meilleure que nous ayons eue. Il nous fait donc plaisir d'offrir nos plus sincères félicitations à cette athlète qui s'efforce toujours de donner le meilleur de ses capacités pour arriver à la victoire. Elle est très bien connue comme nageuse, plongeuse, danseuse, joueuse de ballon-au-panier et habile à l'aviron, etc. ce qui nous démontre qu'elle est des plus actives.

Roger Gaudette en demande

Si les demandes continuent à arriver, nous sommes certains que nous n'aurons pas Roger Gaudette avec nous l'hiver prochain, car après une offre qu'il eût, de Moncton, pour aller jouer dans les provinces Maritimes, il en reçoit une autre, de Paris, et ceci pour partir dès le 15 septembre. Comme tous peuvent le voir, notre athlète local ne manquera pas d'équipes pour jouer au hockey l'hiver prochain et une seule chose peut nous peiner c'est que nous ne verrons probablement pas au jeu car toutes les offres qu'il reçoit sont pour jouer loin d'ici. Comme nous allons sous presse, Roger n'a pas encore décidé pour qui il jouerait mais une chose certaine, c'est qu'il prendra l'offre de Paris si le peu qu'il a pour son transport de la Q. A. H. A. pour aller jouer à Moncton. Nous lui souhaitons donc toutes les chances possibles avec la nouvelle équipe dont il décidera de faire partie.

Chez les Filles d'Isabelle

Dimanche, le 29 avril, à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, eut lieu une initiation des Filles d'Isabelle. Plusieurs membres du cercle St-Jean étaient présents, entr'autres: Mmes David Daigneault, régente, Henri Gélinaud, ex-régente, Louis Boulaie, directrice, Philippe L'Écuyer, syndic, Mlle Rose-Emma Alexandre, syndic, Jeanne Landry, syndic, Françoise Trahan, secrétaire-financière, Marie-Anne Gamache, secrétaire-trésorière, Annette Dussault, 1ère guide, Noëlla Deneault, 2ème guide, Marie-Thérèse Poulin, garde intérieure, Gisèle Marsan, portebannière, Fortunato Langlois, rédactrice, Antoinette Audelin, organiste, Mmes Philippe Fréchette, Edmond Durocher, Aurélien Lemieux, Georges Rhéaume, J. A. Messier, Mlle Doris Hancourt, Jeanne Mayrand, Gertrude Châtelineau, Gertrude Duval, Mlle Lanière, de Farinham, Marie-Anne Patenaude.

A l'issue de la cérémonie, toutes ont pris part au banquet et au concert donné et sont revenues enchantées de ce voyage.

Séance au Collège de Saint-Jean

Lundi soir, le 7 mai, à huit heures et quart (heure avancée), les élèves du Collège interpréteront: "Le Message de Lénine", drame en quatre actes du R. P. Antonio Poulin, S. J. C'est une oeuvre intéressante; des personnages bien vivants, pris dans une tourmente, ou tout est vraisemblable, nous montrent comment en Russie soviétique, on dispose de la question religieuse. Serge, fils du président du soviet, est chargé de présenter un rapport sur l'évêque Vladimir, il ne veut pas être l'instrument de la condamnation de cet évêque qu'il connaît mais il y a son père, son avenir, car Lénine l'a remarqué et lui a envoyé un message très flatteur; il lutte et triomphe en répondant à l'appel du Christ.

La partie musicale de la soirée sera confiée à la Choeur et à la Fanfare du Collège.

Les enfants auront une matinée spéciale, samedi le 5 mai, à 3 heures (heure avancée); l'entrée en sera de dix sous.

Billets en vente à la Pharmacie Bourgeois, coin Saint-Jacques et Champlain.

Joyeux Anniversaire

L'anniversaire de naissance de Mlle Claire, fille de M. et Mme Roméo Grégoire fut l'objet d'une réunion d'amis. A cette occasion, on lui formula des vœux de bonheur et de nombreux cadeaux lui furent présentés par ses petites compagnes. Chant, musique et déclamations contribuèrent à faire écouler gaiement cette soirée préparée par Mlle Murielle Mailloux.

Étaient parmi les invités: Mlle Murielle Mailloux, Madeleine Bédard, Anita Granger, Françoise Bédard, Aida Granger, Simone Bédard, Raymond Bédard, Yvette Granger, Simone Raymond, Denise Granger, Hélène Raymond, Madeleine Granger, Thérèse Lamoureux, Suzanne Laplante, Gervaise Grégoire, Jacqueline Rhéaume, Pauline Grégoire, Marguerite Davies, Marthe Bernard, MM. Maurice Laplante, Jacques et Marcel Bernard, M. et Mme Cyprien Vinette, M. et Mme Armand Bernard, Mlle Lucette et Antoinette Bernard, Emília Plantier, M. et Mme Omer Laplante, M. Eugène Olligny.

Des prix furent donnés aux gagnantes dont voici les noms: 1er prix: Mlle Aida Granger; 2ème prix: Mlle Simone Raymond; 3e prix: Mlle Madeleine Bédard; 4ème prix: Mlle Yvette Granger. Prix de consolation: M. Cyprien Vinette. Tous se sont séparés à une heure assez tardive emportant un bon souvenir de cette soirée.

Balle-au-Camp au Collège de Saint-Jean

Dimanche dernier, le Collège faisait l'ouverture de sa saison de balle-au-camp. Pour la circonstance le club des collégiens avaient le plaisir de rencontrer une équipe de notre ville: "La Feuille d'Érable".

La partie ne manqua pas d'intérêt. De part et d'autre il se fit des exploits vraiment sensationnels. Les collégiens se mirent à l'attaque dès le commencement et s'assurèrent un avantage marqué qu'ils surent garder jusqu'à la fin, pour remporter une magnifique victoire.

Mais pour être juste envers nos adversaires, nous devons admettre que leur échec est dû en grande partie à leur manque d'entraînement.

Nous les remercions très sincèrement de leur visite, et leur souhaitons grand succès pour les parties futures.

Dimanche prochain, le collège recevra le club "Des Étoiles" de St-Jean et d'Iberville piloté par l'habile et populaire gérant, M. Georges Daniel.

Cette équipe qui dès le commencement de la saison veut montrer sa supériorité sera donc un dangereux adversaire pour les Collégiens.

Nous profitons de l'occasion pour publier que le collège est prêt à rencontrer tout club de Saint-Jean ou d'Iberville, ou même des environs.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser au Collège à M. Paul-Emile Roy.

Il quitte Saint-Jean

M. Léonidas Lemaire, ex-boucheur, à la maison Joseph Marceau, nous quitte pour tenir à son compte un étal de boucher, dont il s'est porté récemment acquéreur, avenue de l'Église, à Verdun. Nous lui souhaitons bonne chance et prospérité dans son nouveau commerce.

Remerciements

Mlle Emma Lange et les membres de la famille Lange, remercient sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques dans l'épreuve subie par la perte de M. Laurent Lange, décédé la semaine dernière.

Les membres de la famille Absalon Prairie, sensibles aux marques de sympathie reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné.

Chez les Ouvriers

La semaine dernière, il y eut assemblée des membres de la Fédération des Ouvriers, filiale Saint-Jean, sous la présidence de M. P.-E. Lefebvre, secrétaire général et organisateur, de Montréal. L'on procéda à l'élection de l'exécutif de cette fédération pour l'année 1954-55, avec le résultat ci-après. M. Armand Beaulieu agissant comme secrétaire.

Président: Louis Côté. 1er vice-président: L.-Joseph Surprenant.

2ème vice-prés.: Philippe Paradis. Sec.-Arch.: Lucien Gauthier. Sec.-Corr.: Théodore L'Homme.

Sec.-Fin.: Eugène Chartrand. Trésorier: Arthur Guérette. Chef du Conseil: Jim Findlay.

Organisateur: Henri Pressé. Agents de Liaison: Joseph Duddin, Germain Ratté.

Directeurs: Noël Raymond, Armand Barrière, Amable L'Heureux. Sergent d'armes: D. Payant.

Plusieurs orateurs se sont fait entendre aux vifs applaudissements de la foule réunie, signifiant: MM. P.-E. Lefebvre, ci-haut mentionné; Elol Pitre, président de la filiale Montcalm, de Montréal; Théogène Goyette, président de la filiale d'Iberville; Louis Côté et L.-Omer Perrier. Tous ont été élogieux et enthousiastes pour la défense de la cause fédérale, et ont promis de continuer à travailler pour améliorer le sort des ouvriers et de ne rien épargner pour promouvoir les intérêts de la fédération et de ses membres.

Des remerciements sincères furent votés à M. le président, hôte distingué à son collègue, ainsi qu'au secrétaire d'élection.

A la Chambre du Commerce

La Chambre du Commerce continue ses activités dans le but de promouvoir les intérêts de notre Cité et de la faire avantageusement connaître à l'étranger; les réunions sont régulières et suivies par une assistance nombreuse.

Plusieurs questions sont à l'étude dans le but d'embellir la ville et comme l'année dernière, ce mouvement recevra de louables encouragements. Une recommandation unanime fut faite au Conseil de Ville, à l'effet que des jardins potagers soient mis à la disposition des chômeurs qui sèment et récolteront des provisions nécessaires.

Voici le résultat des récentes élections tenues dans le but de nommer les officiers et directeurs de ce corps public.

Président: Henderson Black. Vice-président: L. O. Régner. Secrétaire: R. Bernard.

Trésorier: A. Beaulieu. Directeur: Pierre Trahan, prés. Comité Agriculture; J. P. O. Langlois, prés. Comité Commerce; R. E. Elliot, prés. Comité Education; A. Beaulieu, prés. Comité Industries; L.-O. Perrier, prés. Comité Publicité; C.-A. Laberge, prés. Comité Bien-Être; L.-J. Robichaud, prés. Comité Réception; E. Choquette, prés. Comité Recrutement; L.-O. Roisnier, prés. Comité Touristes; Valérie et Moyens: MM. Henderson Black, Moïse Lasnier, I. Blodau, I. McKee, E.-H. Lancôt, Stanislas Poulin, J.-A. Lussier, C. W. Cowan, Maurice LeBlond.

Semaine du grand Nettoyage du 7 au 12 mai

"La Cité de Saint-Jean, qui est belle, pittoresque, et avantageusement située, doit être aussi la plus salubre, la mieux entretenue et la plus propre."

Vœux à l'claircie convenable et à l'assainissement des logis, après les avoir nettoyés - à fond - apporter beaucoup de soin au choix et à la conservation des aliments, pratiquer l'hygiène sur soi-même, dans le vêtement, dans le régime de travail, autant de formes sous lesquelles on peut travailler au bien-être de la communauté, sans que cela demande un grand effort. Il s'agit seulement d'y penser et, pourvu que tous y pensent, le succès est assuré.

Commençons par nous débarrasser des amas de détritus, vieux linage, cendres, qui menacent la santé à l'intérieur et à l'extérieur des habitations. Durant cette semaine du grand nettoyage nous aurons un service spécial d'enlèvement des viandages, à toutes les familles d'en profiter, surtout celles qui ont changé de logis. Avant de remettre tout en place, procédons au triage et jetons impitoyablement au rebut tout objet ou article qui, en ne servant à rien, devient un danger de maladies contagieuses ou d'incendie. Faisons la guerre aux microbes à leur source même.

Une population qui pratique l'hygiène ne peut faire autrement qu'être heureuse, parce qu'elle possède la santé, le plus grand bien terrestre, celui qui la fortune et la gloire ne sauraient remplacer. C'est un principe qui doit inspirer notre conduite en toutes circonstances et en tout temps, surtout au cours de la semaine du grand nettoyage annuel.

Il sera facile de s'entendre avec

le vidangeur afin de s'assurer de bons services, celui-ci est prêt à les rendre, mais il demande que les viandages, cendres, ou tout autre détritus soient déposés à bonne heure sur le trottoir; l'enlèvement en sera plus rapide et l'aspect de nos rues aura tout à y gagner.

Le Mois de Marie

Qu'elle fut bien inspirée la piété catholique, lorsqu'elle consacra le plus beau mois de l'année, le mois de Mai, à cette Rose des jardins célestes, à ce Lis d'éternelle pureté, à cette Fontaine de lumière et de candeur, à l'Éden embaumé de la grâce.

Après les voix austères invitant au repentir et à l'expiation, voici le glorieux apostolat des vertus: c'est aux justes, aux brebis fidèles, aux âmes pures, aux vierges qu'est annoncé le suave Évangile de Marie. Avec sa verdure et ses parfums, avec sa Madone et ses Autels étincelants, avec sa fraîcheur, sa grâce et sa vie, le mois de mai n'est-il pas celui de l'innocence?

Que ce soit dans la plus riche église des villes ou dans la plus humble chapelle de village, tous aiment à assister à ces pieuses réunions que l'aube de mai ramène aux pieds de la Vierge bénie.

Chaque soir, à l'heure où l'on aime à se recueillir, à se reposer du fardeau du jour, quelle douceur de se retrouver aux pieds de Marie pour lui redire la prière de l'Ange.

"Où vient l'origine du mois de Marie? pour ceux et celles de nos lecteurs et lectrices qui ne le sauraient pas, voici:

C'est un enfant, Henri Suze, qui eut l'heureuse pensée de consacrer le mois des fleurs à la sainte Vierge. Chaque jour, avec la permission de ses parents, il descendait dans le jardin, et portait les plus belles fleurs devant l'image de Marie et lui disait: "O ma Mère chérie, recevez cette offrande de votre petit serviteur qui vous aime tant." La sainte Vierge voulut récompenser l'enfant de cet hommage quotidien et lui témoigner combien il avait su lui plaire.

Un jour qu'Henri lui offrit une belle guirlande, le ciel s'ouvrit devant lui, il vit la Mère de Dieu au milieu des saints, et entourée des Esprits Célestes, qui cherchaient ses louanges. Cette ravissante vision, où Marie se montrait rayonnante de gloire et de beauté, lui souriant, lui tendant les bras, laissa à Henri un vif désir du Ciel, et un si grand amour pour la très sainte Vierge, qu'il prit la résolution d'employer toute sa vie à la faire honorer, et à vivre de la manière la plus parfaite.

Après le bienheureux Henri Suze, ce fut saint Philippe de Néri qui propagea la dévotion du mois de Marie. Il s'occupait beaucoup de la jeunesse, s'efforçant de la porter au bien. Remarquait qu'à ce moment de la saison nouvelle ses jeunes protégés étaient moins gouvernables, que leur cœur et leur esprit devenaient comme les petits oiseaux au printemps, agités, difficiles à fixer, il voulut les tourner vers le culte de Marie.

Il les rassembla pendant tout le mois de mai autour de son autel, leur faisant chanter des cantiques, les engageant à se vouer particulièrement à la pure et divine reine du Ciel.

Cette excellente pratique eut pour résultat une vraie floraison de vertus. L'exemple fut suivi, il se répandit au loin. C'est l'origine du mois de Marie.

Au Théâtre Capitol

Aujourd'hui, en matinée seulement, Janet Gaynor dans Carolina. Ce soir à 8.15 p.m., la troupe Servatius de Paris dans "La Mascotte" opérette en quatre actes; c'est un spectacle qui en vaut la peine, ne le manquez pas. Voici ce qu'en dit un grand quotidien de Montréal.

Car c'est avec la célébrité et toujours populaire opérette d'André qui la troupe Servatius a débuté. Il est inutile de rappeler que les principaux complètes de "La Mascotte", s'ils ne sont plus jeunes, sont toujours chaque fois de bons interprètes s'en emparent. Quant à l'intrigue habile et à y réfléchir originale, quant aux mots hélas rétrograds, il dépend du talent et de la verve des acteurs que leur effet soit obtenu.

A la joie des uns et au regret des autres, M. Servatius détaille beaucoup plus qu'il ne soulignait autrefois et si son personnage est haut en couleur il n'est pas chargé. De toute façon M. Servatius reste le plus amusant des comédiens qui aient jamais paru dans l'opérette chez nous depuis des années et des années. A ses côtés, Mlle Dauty est tout mouvement et si elle joue constamment pour le public, son exubérance s'explique par le tempérament même du personnage qu'elle incarne, Bettina la Rougeaud.

Mlle Dauty a une voix claire et agaçante qui se pile à toutes les nuances: elle réussit même à faire rire et émuir à la fois. Le public a salué avec enthousiasme le retour de M. Georges Polx, ténor à la voix toujours agréable et au métier si sûr qu'on attend en vain le jour où il serait infatigable à lui-même. Mlle André Vavon, très belle femme, gracieuse comédienne et chanteuse de goût, a fait une excellente impression dans le personnage de la princesse Flametta.

L'oeuvre est parfaitement sue par tout le monde, et malgré la longueur du spectacle on peut dire qu'il est rondement mené du commencement à la fin.

Les billets en vente à la Pharmacie Bourgeois.

Vendredi et samedi, les 4 et 5

mal, programme double, Bob Steele dans "The Fighting Champ" et Alice Brady, Franchot Tone et Maureen O'Sullivan dans "Stage Mother"; le dernier épisode de la série "Fantôme de l'Air".

Dimanche et lundi les 6 et 7 mai, Robert Montgomery dans "Mystery of M. X." et la vue française "Toto" avec Albert Préjean et René St-Cyr. De la gaieté, de la bonne humeur, de l'esprit. Mardi, mercredi et jeudi, les 8, 9 et 10 mai, Charles Laughton dans "la Vie privée d'Henri VIII".

Feu M. Thomas Dixon

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Thomas Dixon, époux de Margaret McCormick, survenue dimanche dernier; le défunt âgé de 75 ans était avantageusement connu parmi nous. Il laisse dans le deuil, outre son épouse mentionnée plus haut, deux sœurs, Mme Vve Deland et Mlle Ella, garde-malade, de cette ville; un frère Charles.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin, à 10 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, au milieu d'une foule de parents et amis. M. le curé J.-E. Coursoi fit la levée du corps et le révérend O'Brien chanta le service, assisté de MM. les abbés Charbonneau et Raymond, comme diacre et sous-diacre.

L'orgue tenu par M. le professeur Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean dirigé par M. L.-Omer Perrier rendit la messe de Pâques avec la prose de Lavalée-Smith; à l'offertoire, le Domine, de Duval. Les porteurs étaient MM. J. L. Pisonnault, Dr. N. A. Sabourin, Ernest Mombiau, Flavien Benjamin, Narcisse Grégoire et Emile Bourguignon.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie. Nous y joignons les nôtres.

Feu Mme Edmond Bisailon

Mardi dernier, est décédée Mme Edmond Bisailon, née Aurèle Fréde, à l'âge de 27 ans, à l'heure où elle devait son foyer d'un ange nouveau. La défunte laissait son époux et deux enfants, Yolande et un nouveau-né, deux sœurs (Emilia) Mme Joseph Fortin et Mlle Marie-Anne Fréde; cinq frères: Ernest, Rosario, Wilfrid, de cette ville; Josaphat, de Chazy, N. Y., et Paul-Emile, de Montréal-Est.

La dépouille mortelle est exposée à 404 rue Laurier, et le service funèbre sera chanté vendredi matin, à 9 heures, en l'église N-Dame Auxiliatrice. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

Nos sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Feu M. Laurent Lange

Vendredi dernier, le 27 avril, est décédé à l'Hospice Saint-Jean, M. Laurent Lange, âgé de 87 ans.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste; M. le curé J.-E. Coursoi fit la levée du corps et M. le vicaire Raymond officia au service, tandis qu'à l'orgue, l'Orphéon de Saint-Jean, rendit la messe des morts, en chant grégorien.

Le défunt laisse dans le deuil, une fille, Mlle Emma; un neveu, M. Joseph Lange, agent d'assurances, de cette ville.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Feu M. Henri Prairie

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Henri Prairie, fils de Mme Absalon Prairie, décédé le 26 avril, à l'âge de 50 ans, après une longue et pénible maladie, souffrant avec une grande résignation.

Le défunt était avantageusement connu en cette ville, ayant tenu un commerce de boucher pendant plusieurs années. Il laisse pour pleurer sa mort, Mme Absalon Prairie; trois frères: MM. Georges, de Montréal; Arsène et Eugène, de cette ville; trois sœurs: Mlle Rose et Mme Joseph Bernier, de cette ville; Mme Emile Ménard, de Montréal.

Ses funérailles ont eu lieu samedi matin, en l'église Saint-Jean l'Évangéliste; M. le curé J.-E. Coursoi fit la levée du corps et chanta le service, tandis qu'à l'orgue, l'Orphéon de Saint-Jean rendit la messe des morts en chant grégorien.

Les porteurs étaient: MM. J.-Amédée Brin, notaire, J. E. Bélanger, Raoul Matte, Gédéon Martin, Eugène Godin et Philias Bessette.

Nos sympathies sont acquies à la famille éprouvée.

La famille a reçu plusieurs marques de sympathies, entr'autres: Offrandes florales: M. et Mme Arthur Poitras, Montréal; Clermont Motor Co. et le personnel, Montréal. Bouquets spirituels de Terre Sainte: M. et Mme L.-Omer Perrier, familles Roy et Morais.

Comment nous vous sommes utiles

Nous administrons des comptes courants et des comptes d'épargne. Nous faisons de l'escompte, des prêts à court terme et des avances sur titres. Nous effectuons au meilleur compte des encaissements et des remises au Canada ou à l'étranger. Nous émettons des lettres de crédit circulaires ou commerciales payables dans toutes les parties du monde. Nous finançons les importations et les exportations.

Nous achetons et vendons des valeurs de placement de toute catégorie. Nous louons des coffres de sûreté. Nos ressources et notre expérience sont à votre disposition. Notre personnel est à vos ordres dans nos 600 succursales et agences.

La Banque Canadienne Nationale
Actif, plus de \$140,000,00.
Succursale à Saint-Jean **ARTHUR CAMARAIRE, gérant**

LES ECONOMIES
de cette semaine
à votre
magasin **A. & P.**

Picnic fumé,	la livre	15c
Graisse pure,	20's	\$2.09
Graisse Jewel,	20's	\$1.99
Soupes Cross & Blackwell 2 btes. au Poulet, Légumes et Tomates		15c
Cire Castle		21c
Macaroni et Spaghetti, la lb.		05c
Marmelade Aylmer, l'orange 2's		25c

TRIO DE CAFE A. & P.

RED CIRCLE, riche et plein, la lb.	27c
8'HEURES, doux et moelleux, la lb.	33c
BOKAR, vigoureux et vineux, la lb.	39c

MAYONNAISE ENCORE, jarre de 8 1/2 onces 15c
PAIN ANN PAGE, 24 onces enveloppé 06c
COCOMALT 1's (gratis un livret pour enfants) 59c
CORNICHONS OLD TOWN, jarre 9 onces 10c
THE SPECIAL BLEND, noir ou vert, la lb. 45c

GRATIS 2 morceaux de savon P&G
avec l'achat de
5 morceaux de savon Ivoire à 23c

Fruits & Légumes

Laitue	06c	Tomates, la lb.	15c
Carottes nouvelles	07c	Echalottes, 2 pour	13c
Celeri Floride, 2 pour	25c	Patates N. B. 10 lbs.	19c
Cocoons	06c	Oranges Cal.	31c à 43c
Pommes de pin	19c	Oignons rouges, 10 lbs.	25c
Pois verts, la lb.	10c	Citrons, doz.	19c
Radis	04c	Pampelounes	07c
		Choux nouveaux, lb.	06c

ATLANTIC & PACIFIC

OULMON FILS, CECI EST LA TOITURE PEDLARIB, QUE J'AI COMMANDEE POUR NOTRE NOUVELLE REMISE A INSTRUMENTS ARATOIRES. NOUS LA TOITURE PEDLARIB—une Toiture qui se vend encore à un bas prix, considérant sa haute qualité. Fabriquée également en "Council Standard" et galvanisée ordinaire. Transmettez—nous les dimensions de votre bâtisse, pour un estimé gratuit du coût total de la toiture requise.



PEDLARIB une forte toiture baguettée, qui durera plusieurs années.

Le marché est actuellement à la hausse, et le prix des matériaux à toitures, a déjà augmenté. Une autre augmentation est anticipée, prochainement, et nous vous suggérons de vous mettre, immédiatement, au fait de la toiture PEDLARIB—une Toiture qui se vend encore à un bas prix, considérant sa haute qualité. Fabriquée également en "Council Standard" et galvanisée ordinaire. Transmettez—nous les dimensions de votre bâtisse, pour un estimé gratuit du coût total de la toiture requise.

Installation de Granges et Etables
Les granges modernes nécessitent un équipement moderne. Nous fabriquons maintenant, Chariots à Foin, Ratis, Fourches à Foin, Stalles, Carcans, Enclos, Boîtes à Avoine et Chariots à Litière. Catalogue sur demande.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED
MONTREAL — Bureau et Usine: 24, rue Nazareth
Usines—Oshawa, Montreal, Winnipeg, Vancouver.
Succursales—Montreal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

La BRIQUETERIE Saint-Laurent
LIMITED
886, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL
Téléphone: Harbour 4004 Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.
PIERRE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

Abonnez-vous au "Canada-Français"

AU JARDIN DES FEMMES

LE MOIS DE MARIE

Dans ce beau mois de mai dont la robe est fleurie, Notre âme s'en ira vers la tienne, Marie; A ton autel orné de nos plus belles fleurs. Le soir, nous laisserons le poids de nos douleurs. Nous aurons avec toi des entretiens mystiques. Nous te glorifierons dans nos plus beaux cantiques; Comme le rossignol au fond des bois, perdu, Fait monter vers le Ciel un soupir éperdu. Nos cœurs feront monter vers toi, Reine des Anges, Tout ce que leur amour exprime de louanges. Dans ce mois où tout chante, où tout est embaumé, Le soir, lorsque le sein de la fleur est fermé, Notre cœur s'ouvre mieux à ta grâce divine, De plus vives clartés notre esprit s'illumine. Nos sens sont moins troublés, nos desirs moins charnels, Toute notre âme aspire aux plaisirs éternels; Pour ne penser qu'à toi nous oublions la terre; Au fond de l'Infini dont tu sais le mystère. Au sein de l'Océan de joie et de clarté, Nous croyons entrevoir l'éclat de ta beauté; Mais ces instants sont courts, ils passent comme un rêve; Vers toi nous ne pouvons, nous élever sans trêve; Vers les choses d'en bas il nous faut revenir; Nous retrouvons des maux qui n'ont fait que dormir, Et nous nous demandons, O Vierge, quand sera-ce Que dans le Paradis, nous irons sur la trace. Ici, même en ce mois que l'on t'a consacré, Aux sources du bonheur, qui donc est enivré? Puisque toute allégresse en nous est éphémère, Confions-nous sans cesse en ton amour de mère; Devenus des pêcheurs contrits et pénitents; Nous t'aimons ténébrieux... nous serons éclatants. Si, dans ce mois de Mai, dont la robe est fleurie, Nous unissons notre âme à la tienne, Marie...

JEAN HOUILLON.

Un "pré" quart d'heure

Les rendez-vous! Quel thème aux modulations infinies.

Se trouver à la même heure, au même endroit, en compagnie d'une personne ayant avec nous convenu qu'elle y serait, c'est un pacte presque sacré.

Qu'il s'agisse d'une réunion d'affaires, d'une partie de plaisir, d'un rendez-vous autorisé par l'amour ou l'amitié, on doit être exact au rendez-vous.

L'exemple du célèbre amiral anglais est certes bon à suivre, et qui sait, s'il ne nous vaudrait pas, à nous aussi, l'heureuse issue de nos entreprises.

A l'instar de Nelson qui confessa devoir ses succès dans la vie, à ce que toujours il fut en avance d'un quart d'heure, pourquoi ne prendrions-nous pas cette résolution?

Oh! ce "pré" quart d'heure, comme en surplus, il nous ferait aimer! On a tort de croire que l'impatience causée par le retard aggrave la joie du rendez-vous, s'il s'agit d'un rendez-vous d'amis. A ceux-là aussi, l'inexactitude peut être préjudiciable.

Et que de rendez-vous manqués! Il est certes plus grave de faire attendre, que d'attendre soi-même. Car, en somme, il y a deux personnes ennuyées alors, et c'est à cause de nous. On arrive avec une précipitation qui fait tout se brouiller dans notre tête, les nerfs sont agités, l'autre personne est de mauvaise humeur, même si par politesse elle dissimule ses sentiments. Et, s'il s'agit d'un rendez-vous d'affaires, on manque d'aplomb, on oublie les points essentiels du petit boniment qu'on avait avec soi préparé.

Oh! l'exactitude vaut bien qu'on la choisisse pour dame d'honneur, si restreinte que soit notre cour!

Un quart d'heure s'effeuille et vite, on en sème en chemin les pétales, et souvent, grâce à lui, on arrive juste à l'heure fixée. Qui n'en a jamais fait l'expérience aux offices du dimanche, alors que la cloche dominicale, fidèle avertisseuse, teinte quinze minutes avant l'heure?

Hélas, pour nos rendez-vous, pas d'autre appel sonore que celui de l'horloge... qui sonne souvent trop tôt!

Il faudrait donc adopter le "pré" quart d'heure qui nous ferait tant aimer!

JEANNE.

Méditation

"Aimez-vous les uns les autres" disait le cher crucifié du Golgotha. Il cherchait à étendre pardessus nos existences d'enfants perdus les douceurs de l'amitié de foi.

Mais qui le veut comprendre? Chacun préfère son repliement sur soi. Navré de solitude, il se la crée, pourtant il l'ose ici-bas se chercher un bonheur! O incompréhension sinistre de la Vie!

Pauvre âme humaine abandonnée de tous pour l'avoir trop cherché une joie égoïste, tu te désespères jusqu'à l'abandonner toi-même au sévère destin qui te brise, te lacère des griffes affilées des épreuves.

Ainsi angoissée de peine tu en es réduite à bercer tes tristesses à l'ombre du noir malheur! Et si l'on se lève un être d'esprit assez large et de cœur assez grand pour tenter de te relever de tes détresses, tu t'acharnes à lui ôter le goût de te per-

Les Jours de Joie et de Beauté!

Faut-il donc que Vivre te soit une punition et n'aurais-tu donc point mérité d'exister pour t'effrayer du bonheur? Ou la fatalité, qui t'opprime te vient-elle de ton apathie à sortir de ton moi, de la rage d'égoïsme, de la volonté de t'adjuger tous les plaisirs salissables ici-bas.

Aie pitié de tes misères communes à tous. Elles ne sont soulageables que par la solidarité de donner.

Ecoute la voix de l'artiste des cœurs. "Sur la cendre de nos consciences défilées, te dit-elle, le devoir d'amitié survit seul et rutile".

Aurel: "La Semaine d'Amour" Edition du Mercure de France, Paris.

L. ADAM.

La préparation au mariage

Mademoiselle Lefèvre (Ginevra) a parlé, récemment sous les auspices de la Ligue Catholique féminine, de la préparation au mariage.

Elle a indiqué quelques-uns des devoirs que attendent les jeunes filles à leur sortie du couvent et a démontré que peu nombreuses sont celles qui se préoccupent de se préparer à la vie ordinaire de la femme, au mariage et à la maternité.

Quelles suivent le courant mondain ou qu'elles travaillent au dehors; qu'elles vivent au foyer ou qu'elles poursuivent leurs études jusqu'au baccalauréat, les jeunes filles modernes se laissent absorber par des intérêts secondaires et ne songent pas à la préparation physique, intellectuelle, morale qui leur est nécessaire pour devenir des épouses et des mères sérieuses et dévouées.

Aux fatigues excessives, aux danses, aux sports trop violents, à l'usage de la cigarette et de l'alcool, il leur faudrait substituer un exercice régulier, des travaux manuels, des distractions saines. Les soins habituels de la maison, la connaissance de la cuisine leur éviteront ces erreurs déprimantes des petites mariées, qui n'ont jamais confectionné un repas complet et qui, pour leurs achats, sont à la merci de leurs fournisseurs.

La jeune fille d'autrefois arrivait au mariage avec toute sa fraîcheur d'âme et très ignorante de ses devoirs futurs. On escomptait qu'elle accepterait comme sa mère l'avait fait avant elle, des obligations contenues dans l'engagement qu'elle avait pris d'être soumise à son mari, un mari que, le plus souvent, on avait choisi pour elle et qu'elle ne connaissait pas beaucoup; mais elle ne savait rien de la vie, elle ne se révoltait pas. Elle accomplissait en silence sa tâche maternelle, en portant très discrètement parole le deuil de son rêve idéaliste... et elle ne disait rien à sa fille qui s'engageait dans la même voie n'ayant pas qu'elle put être autre chose que mariée ou religieuse, et préférant malgré tout la garder auprès d'elle.

La jeune fille moderne a un autre code dans lequel on a biffé le mot obéissance. Très avertie et pas toujours de la bonne manière, puisqu'elle puise sa science au cinéma, dans les romans risqués et dans les conversations mondaines. Il est nécessaire qu'elle soit plus savante que sa mère puisqu'elle n'a ni sa patience ni sa résignation.

C'est avant le mariage que la jeune fille doit se demander si elle a les aptitudes et surtout le courage nécessaire pour fonder un foyer et élever une famille. Si elle se croit dépourvue des qualités essentielles, elle doit être assez loyale pour ne pas compromettre le bonheur de l'honnête homme qui met sa confiance en elle et qui la met de vertus dont elle n'a que les apparences.

Pâte pour blanchir les mains. — On fait cuire des pommes de terre blanches et très farineuses; on les pèle, on les verse dans et on les délaye avec un peu de lait; la pâte d'amande n'est pas meilleure.

Votre abonnement est-il échu!

Ils Dorment

Plus rien. On n'entend plus rien, mais... absolument rien. Silence miraculeux dans la volière. Les oiseaux se sont tus:

Après une partie de cache-cache endiablée où papa et maman n'étaient pas les derniers à rire, on les a déshabillés rapidement, en série. Comiques et charmants dans leurs combinaisons de nuit, qui les font ressembler à de... candides... petites clowns, ils ont fait leur prière, puis, de grands adieux; Clairette a voulu embrasser sa petite sœur déjà couchée et elle a presque écrasé cette pauvre Clairette qui riait aux éclats: elle a failli être étranglée à son tour par Robert, tandis qu'à... geonous tous deux sur le petit divan, ils se livraient à des embrassades frénétiques.

Maintenant ils dorment. "Ils dorment". Comprenez-vous bien le sens de ces mots? Sentez-vous tout ce qu'ils renferment de soulagement, de quiétude, de bien-être, de détente pour les marmottes?... La journée a été dure, parfois, la besogne accablante, les enfants mal en train; les menus accidents se sont accumulés: chutes, caprices, hontes catastrophes... On arrive au soir harassé rompu, les nerfs brisés. Mais ils s'endorment! Tout s'apaise, la sérénité rentre dans l'âme des bonnes petites marmottes et de nouveau, elles retrouvent la vie belle et douce.

Ah! chers petits, si absorbants, si fatigants dans la journée, pauvres chers mignons, que vous êtes donc aimables et beaux quand vous dormez!

Entrons sans bruit dans la chambre aux rideaux roses tapissés de lapins volants. Quel calme dans cette petite chambre du soir, quel contraste avec celle du matin, vision d'épouvante, dans le désordre des lits défaits... des jouets épars, du linge et des apprêts ininterrompus d'une toilette quatre fois répétée. Contemplons ces petits qui dorment là... Voilà le "grand file" de quatre ans, la lueur de la chambre voisine fait luire de beaux reflets sur ses jolis cheveux bouclés. Les longues paupières sont closes sur l'éclat des yeux volontaires; plus que douceur sur son fin visage pensif. Clairette renchérit encore sur la grâce des attitudes cela tourne au chérubin de Raphaël. Souvent elle relève ses petits bras sur sa tête ronde caquée d'or éteint; et Marguerite là-bas dans son coin a fermé de même ses grands yeux pâles d'aigue-marine, et ronfle sans préférence.

Is sont beaux... Mais plus belles encore sont leur âmes de petits baptisés, plus émus que vous mères chrétiennes, plus émus d'admiration sont leurs anges gardiens contemplant ces petits temples du Saint-Esprit, tendres repositaires de la divinité.

Jadis, la mère d'Origène baisait respectueusement la poitrine de son fils endormi, à notre tour disent les mères chrétiennes d'aujourd'hui, pénétrées de votre présence mystérieuse et réelle dans toutes ces petites âmes, oubliant le décor familial, le frais humortistique, les jouets qui traînent, oubliant même la grâce de ces frais visages, humbles et reconnaissants. Dieu caché, nous vous adorons!

"Petite chambre rose, chambre sainte!"

Thé-Bridge

C'est la réception devenue classique sous le vocable "5 à 7". Elle réunit pour un temps variable dans ses limites, au gré des invités, une assez nombreuse assistance de tous âges. La grande erreur est bien là: vouloir faire d'un thé-bridge une réception à laquelle se mêlent amateurs du jeu et ceux qui ne le pratiquent pas. Pour les uns et les autres c'est un plaisir gâté par le voisinage réciproque et la scission qui se produit fatalement dans l'assistance n'est pas pour faciliter la tâche d'une maîtresse de maison.

Comme celle-ci est plus sûre de son effet, si elle se contente de réunir les joueurs qui ont plaisir à se retrouver ensemble et qui s'abandonnent avec délices et sans tracas aux savantes combinaisons des cartes.

"BEMA"
LA VERITABLE
MELASSE
EXTRA FANCY
DE **BARBADES**

Mme J. A. Messier
Coiffeuse Experte
Traitement du cuir chevelu, avec mise en pli \$1.00
Mise en pli, avec shampooing 50
Ondulation Komol ou au papier 50
Permanent ordinaire et à l'huile.
25 Place du Marché
Téléphone 359
Saint-Jean

tes! Que par surcroît vous mettiez autour d'eux fût-ce dans une pièce voisine, le brouhaha d'une réception, papotage ou musique, ils ne vous en sauront nul gré. Ils demandent moins et plus de votre hospitalité. Faites-les quatrièmes! A l'arrivée d'un simple visiteur il vous faut abandonner la partie, déloger vos pouvoirs à un autre partenaire; le visiteur se considère comme intrus et nul pense à l'en dissuader.

Rien n'assure mieux le plaisir d'une réunion que les affinités communes; il est malaisé de les faire naître, on peut en tablant sur un même goût pour les cartes et sur celui-là seulement, créer une atmosphère agréable à tous.

Avec quatre tables de bridge vous faites à coup sûr seize heureux; que prévoyant des défections vous conviez une vingtaine de joueurs, vous voilà bien tranquille sur le sort de votre réception. Ceux qui seront las de jouer s'en abstiendront un moment pour causer entre eux ou absorber quelque rafraîchissement, ceux qui seront infatigables auront toujours table et partenaires sans se dérouter d'impatience en attendant la fin d'une partie... qui ne finit pas.

Ne vous mettez pas en peine, Madame de prouver à vos hôtes un buffet où le raffinement ne le cède qu'à l'abondance. Des sandwiches pris au vol, des friandises sèches mangées au bout des doigts, un verre de vin, etc., et chacun de retourner à son divertissement favori.

Enfin qu'un maître et maîtresse de maison n'occupent pas une place qu'un hôte pourrait convoiter. Qu'ils soient attentifs à ne pas abandonner des joueurs en surcroît. Ayant ainsi veillé au bien-être de tous, au plaisir de chacun, puisiez-vous à l'heure de la séparation ne voir que regrets de devoir se quitter et espoir de se retrouver sous votre toit. Pour un résultat aussi flatteur, le plaisir vaut bien la peine.

Cuisine de Chez-Nous
A nos menus ordinaires ajoutons des plats nouveaux. Nos recettes sont approuvées par Soeur Sainte-Marie Edith, ex-directrice de l'École le Ménageur de Montréal. Nous les recommandons.

CONSOMME
Qu'appelle-t-on consommé?
Le consommé est bouillon clarifié, fortement assaisonné, fait de bœuf, de veau ou de volaille avec des légumes qu'on réduit, en le laissant mijoter jusqu'à la moitié de son volume. On peut le servir chaud, froid ou en gelée.

LE BOUILLON "STANDARD"
C'est un bouillon qui est fait avec une livre de viande-bœuf, veau ou volaille-cuite pendant une heure dans une pinte d'eau.

POISSON
Boulettes de poisson.
Voici une bonne recette pour faire des boulettes de poisson: on mélange 1 tasse de morue salée, déchiquée avec 2 tasses complètes de pommes de terre en purée, 2 c. à soupe de beurre et un œuf battu. Assaisonnez bien au goût de sel et de poivre. Formez en boules et faites sauter dans du beurre ou de la graisse de bœuf.

ŒUFS
Œuf mollet.
C'est un œuf dont le jaune reste liquide mais dont le blanc est coagulé. On chauffe au point d'ébullition 2 tasses d'eau pour chaque œuf et on y met les œufs; on recouvre la casserole et on retire du feu. Au bout de 8 minutes, les œufs sont à point. Si on les veut plus digestibles, on ne laisse les œufs que 6 minutes mais le blanc est moins ferme.

VOLAILLE
Comment plumer une volaille.
Dans le cas d'une vieille volaille, il faut l'échauder avant de la plumer, mais s'il s'agit d'un poulet, les plumes doivent être arrachées dans le sens des plumes pour ne pas déchirer la peau.

Comment faire cuire les saucisses?
Il faut les piquer à plusieurs places avec une fourchette, ensuite les faire bouillir pour une dizaine de minutes après quoi, on doit les faire dorer dans le beurre ou le lard.

Quelques cuilembres les rôtiennent tout simplement sans leur faire jeter un bouillon, mais la première méthode est la meilleure.

Comment faire et comment cuire du boudin noir?

Prenez 4 tasses de sang de porc, 1 tasse de lait, 1 livre de gras de lard, 4 oignons, 1 c. à soupe de sel, 1 c. à thé des quatre épices.

Façon de procéder: Ajoutez les oignons finement hachés avec le gras de lard au sang avec le sel et les épices, ensuite, remplissez les tripes bien nettoyées. Faites mijoter jusqu'à ce que de bonne couleur rouge sombre; laissez refroidir et faites rôtir dans la poêle avec du saindoux.

Contre les poils superflus. — Demandez à votre pharmacien de vous préparer la poudre suivante: Oxyde de zinc, amidon, sulfure de baryum, en parties égales. Mélangez cette poudre à une quantité d'eau bouillante suffisante pour faire une pâte que vous appliquerez sur la région choisie, durant deux à dix minutes, jusqu'à ce qu'elle commence à piquer. Aussitôt, lavez à l'eau chaude, séchez doucement et appliquez une compresse d'eau d'hamamélis ou un peu de cold cream.

TROUBLES DES BEBES
Soulagés!
"Mes 4 enfants n'ont jamais pris d'autre remède que les Tablettes Baby's Own, et je n'ai même jamais été obligée de consulter un médecin." C'est ce qu'écrivit Mme Harry Palmer, de Cumberland Bay, N.B. Quand un bébé ou un jeune enfant perd l'appétit, souffre d'insomnie, de rhume, de coliques, de mauvaise digestion, de diarrhée, a une langue chargée ou porte des dents, les Tablettes Baby's Own le soulageront promptement. 25c dans toutes les pharmacies. **7206**

TABLETTES BABY'S OWN
du Dr. Williams

Pour La Santé L'Economie et Faciliter la Cuisine

... Ayez un



... Réfrigérateur Electrique

Un réfrigérateur électrique protège votre santé nuit et jour pendant toute l'année; il vous épargne de l'argent et facilite le ménage. Il conserve le lait, les viandes et les légumes frais et sains. Il vous permet d'acheter des provisions en plus grandes quantités à des prix avantageux, parce que vous êtes assurée de le conserver frais jusqu'à leur utilisation. Il vous permet de combiner une multitude de mets économiques préparés avec les surplus pour faire des repas exquis. Il réduit les pertes et le gaspillage au minimum. Un réfrigérateur électrique sur lequel on peut toujours compter, coûte si peu pour fonctionner; rien que \$1.00 environ, par mois. Pourquoi attendre davantage pour vous assurer cette sérieuse économie et cette grande commodité.

GRATUIT

Pendant cette vente, nous donnerons en cadeau à tout acquéreur d'un réfrigérateur électrique, une série complète de plats en verre pour réfrigérateur.

Termes FACILES

Des termes exceptionnels en rendent l'achat facile, paiements aussi bas que \$5.00 comptant et \$5.00 par mois.



Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

CETTE JEUNE FILLE N'ETAIT PAS NORMALE...

Les jeunes filles entre 12 et 18 ans sont à un âge difficile; elles souffrent du travail que la nature accomplit chez elles à cet âge: mères, aides-leur donc à subir l'épreuve des premières menstruations en leur donnant les PILULES ROUGES; ce remède convient spécialement à cet état:



"J'avais douze ans et le changement qui doit se produire à cet âge-là chez une jeune fille ne venait pas chez moi. J'avais des étourdissements et j'étais toujours fatiguée. Ma mère me fit prendre des PILULES ROUGES et en peu de temps, je me suis mise à enjamber et tout est devenu normal. J'en ai été si satisfaite que quelque temps avant de me marier, j'ai eu un peu de surmenage dans les préparatifs, j'étais déprimée et nerveuse, je ne digérais rien. J'ai repris des PILULES ROUGES et je me suis rétablie et suis devenue grasse comme le suis aujourd'hui et en parfaite santé." (Signé) — Mme R. GARNEAU.

DECLARE DEVANT MOI en la cité de Québec, ce 23 août 1933.

(Signé) J. A. Pouliot, N.P.

Les PILULES ROUGES employées par les femmes avec grand succès depuis 40 ans, dans les cas de: Fatigues anormales, Nervosité, Douleurs de dos, de reins, Périodes douloureuses, Irregularités, Troubles internes, essentiellement féminins.

EXIGEZ TOUJOURS les PILULES ROUGES, prout-on par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES
pour les Femmes: pâles et fatiguées
Cité Chimique FRANCO Américaine Life, 1570, rue S. Denis, Montréal

Nouvelles d'Iberville

—La chaleur nous est venue avec le mois de mai. Les gazons reverdisent sous la fraîcheur de la rosée matinale, scintillant comme des perles aux premiers rayons de la lumière. Les arbres se couvrent de bourgeons d'où naîtra la feuille à l'aspect et aux teintes multicolores. Bientôt l'atmosphère sera remplie de l'arôme des lilas, des roses et de mille autres fleurs.

—Tout sera vert aux champs d'odeurs. Vert et blanc dans les vergers prochains.

—On balance les cloches, "Les pompiers porteront des fleurs." —Saint-Athanase, patron de notre paroisse et dont nous célébrerons la solennité, dimanche prochain, est l'un des plus brillants Pères de l'Eglise. Il naquit à Alexandrie en l'an 296. Il se distingua d'abord au concile de Nicée, le premier oecuménique, tenu en 325 sous Constantin le Grand, où l'hérésie d'Arius fut condamnée. On sait qu'Arius et une foule d'adeptes niaient la divinité de Jésus-Christ et que cette erreur menaçait d'envahir le monde. Saint-Athanase a été un vaillant lutteur par sa science théologique, sa profonde érudition et ses multiples écrits. Nous sommes donc justifiés d'être orgueilleux d'un tel patron et de nous prévaloir de ses immenses mérites.

—Cette semaine, consacrée spécialement dans les écoles à l'observance du dimanche, doit nous faire réfléchir sur la faute grave que nous commettons en manquant la messe ou en accomplissant des œuvres serviles, ce jour-là. Notre vicaire, M. l'abbé Adrien Dupuis, a commenté du haut de la chaire la lettre de l'inspecteur, M. Napoléon Poirier, dans laquelle un vibrant et chaleureux appel est lancé en faveur de l'assistance à la messe et à l'abstention de tout travail le saint jour du dimanche.

—Mardi matin, vers les huit heures et demie, les citoyens du quartier nord, entre la rue troisième et la voie ferrée d'évitement du Canadien Pacifique, ont été intrigués par une forte explosion, venant non loin de la gare, rue Riendeau. M. Elzéar Tremblay, alors qu'il était à expérimenter une machine fonctionnant par le gaz acétylène, fut frappé dans la figure par une boîte métallique, qui céda sous le coup de la pression. Notre concitoyen tomba à la renverse et ceux qui virent à son secours, pensèrent d'abord qu'il était mortellement blessé. Un médecin, appelé d'urgence, lui prodigua les premiers soins. M. Elzéar Tremblay est à l'heure actuelle en voie de guérison.

—Mercredi, le 25 avril, en notre église paroissiale, fut célébré le mariage de M. Joseph Marcoux, de Saint-Jean, à Mlle Rita Bérubé, de cette ville.

—M. l'abbé Guay bénit l'union des époux, tandis qu'à l'orgue tenu par M. le professeur Etienne Guillet, de Saint-Jean, un programme vocal fut exécuté par Mlle Madeleine Campbell et M. Raymond Montagne, cousin et beau-frère de la mariée; à l'offertoire, M. Alcide Marcoux, frère du marié, joua un solo de violon. L'épouse entra au bras de son beau-père, M. Omer Poirier, de North-Stratford, et était revêtue d'une étonnante et sobre toilette bleue, avec chapeau de crin; son bouquet était de roses blanches. Le marié avait pour témoin, son père, M. Eugène Marcoux.

—A l'issue de la cérémonie religieuse, parents et amis se rendirent à la résidence des nouveaux mariés, où le vin et le dîner furent servis. M. et Mme J. Marcoux partirent ensuite pour un voyage à Sherbrooke et quelques autres villes des cantons de l'Est. Pour voyager, Mme Marcoux portait un chic costume trois pièces, couleur mauve, avec chapeau et souliers beige. A leur retour ils habiteront notre ville; nous leur souhaitons bienvenue et bonheur sans fin.

—M. E. C. Dagenais, assistant général de la compagnie d'assurance "The Metropolitan Life" est arrivé par train samedi avec sa famille pour y demeurer. Il habitera la résidence de M. Hippolyte Moreau, rue Richelieu, à l'entrée du pont Gouin. A M. E. C. Dagenais et à sa famille, nous adressons une cordiale bienvenue.

—Mlle Hermine Plantier, de Ste-Ange de Laval, était de passage dans la localité, samedi et dimanche derniers.

—Les taxes imposées aux commerçants sont dues et les autorités municipales prendront les mesures voulues, afin de les percevoir intégralement.

—M. et Mme Vital Laroche, de Charlemagne, étaient parmi nous, la semaine dernière.

—On installera deux réservoirs à essence de forte capacité, au garage Edouard Goyette, coin de la rue Missisquoi et de la seconde avenue.

—M. A. J. Benoit et le notaire Grégoire Guillet, étaient à Montréal, mardi de cette semaine.

—Mlle Louise Bergevin, de St-Lambert, était de passage ici, lundi dernier.

—Les feux d'herbe ont causé des dommages à certains endroits dans la paroisse.

—M. Philippe Deschamps et sa sœur, Mme Adélaïde Millette, de Granby, étaient à Iberville, dimanche dernier.

—M. Michel Lymburner a ouvert un restaurant, rue première, coin de la sixième avenue, dans l'établissement de M. Arcade Thout.

tère et dans les diverses communautés religieuses de notre ville.

—M. Joseph Morin, aubergiste, de Montréal, était l'hôte de ses nièces, Mmes Marie et Florence Choinière, à l'hôtel du Canada, dimanche dernier.

—Les travaux d'amélioration de la tuyauterie de l'aqueduc, rue Mercier, sont terminés depuis quelques jours. La rue a été ouverte à la circulation.

—M. et Mme François-Xavier Lachapelle et leurs fils Léopold et Sylva, de Saint-Laurent, étaient au milieu de nous, dimanche et lundi derniers.

—MM. les abbés Léon Fortin, prêtre desservant de St-Athanase, Adrien Dupuis, vicaire et L. Phaneuf, aumônier des Frères Maristes, prenaient part à la cérémonie des Quarante-Heures, dimanche dernier, à Saint-Grégoire.

—M. L. J. Manny, chef de gare au Canadien National, est à faire embellir sa magnifique villa, rue Richelieu.

—Mercredi après-midi, le 2 mai, avait lieu dans l'église anglicane de notre ville, le service funéraire de Mme Georges Surprenant, née Laura McLeod, décédée à l'hôpital St-Jean, dans la nuit de dimanche à lundi. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

—Des maisons seront construites par des étrangers sur les rives du Richelieu durant l'été. Déjà quelques unes sont en voie d'érection.

—M. et Mme Charles-Henri Lanthier et leurs fillettes, Yolande et Berthe, de Montréal, étaient dans la paroisse, au début de la semaine.

—Les amateurs de la ligne sont dans un surcroît de besogne puisqu'ils doivent nettoyer, peindre et embellir les chaloupes et les canots, avec lesquels ils accompliront les pêches merveilleuses.

—M. et Mme L. Bonneau, de Montréal, étaient parmi nous, samedi et dimanche, les hôtes de parents et d'amis.

—Mlle Gladie Langlois, de Lowell, Mass., était dans la paroisse, dimanche dernier.

—On a commencé le nettoyage sur l'emplacement des granges incendiées à la ferme de M. Hormidas Robert, dans le troisième rang.

—M. Victor Bissonnette, de Mariville, était parmi nous, dimanche dernier.

—La fabrique, sise dans l'édifice Meunier, rue première, est en opération depuis quelques jours. Plusieurs personnes y ont trouvé de l'emploi. Un nombre plus considérable seront, sans doute, en service régulier, à la venue de l'automne.

—M. et Mme Jean-Louis Gervais, de Fall River, Mass., étaient parmi nous, ces jours derniers.

—Des grains de semence de bonne valeur ont arrivés au bureau de la Corporation pour être distribués aux chômeurs qui s'occupent de culture. Les personnes qui bénéficieront d'un pareil avantage sont au nombre de 28.

—L'assemblée régulière du conseil de ville est fixée à vendredi soir prochain, le 4 mai, à l'endroit ordinaire des réunions.

—Mlle Annette Choinière, rue première, était retenue à sa chambre pour cause de maladie, cette semaine.

—Le nombre des chômeurs à date dans notre ville est de 17. Il y a eu une diminution sensible depuis un mois.

—M. Antoni Davignon était dans la Métropole, dimanche le 29 avril, chez des parents et des amis.

—Le concert organisé par l'Orphéon, que prépare avec beaucoup de soin, M. Adrien Houle, sera donné probablement dans la seconde quinzaine du mois de mai. Tout fait prévoir que cette soirée musicale revêtira un cachet extraordinaire tant par la valeur et la qualité des artistes qui par la beauté des morceaux au programme.

—Mlle Albertine Dumas et Josette Lancelot, de St-Albans, Vermont, étaient dans la localité, dimanche dernier.

—M. J. Lamontagne a parait des réparations considérables à sa propriété de la neuvième avenue.

—Des messes pour les biens de la terre seront chantées durant le mois actuel. Les souscriptions à cet effet ont été généreuses.

—Des travaux de fin d'année sont déjà en marche dans les écoles de la commission scolaire.

—M. et Mme Marius Vincolette, de Ste-Clotilde, étaient en visite parmi nous, dimanche dernier.

—Mlle Micheline Girouard et Emile Lacaille, de Brocton, Mass., étaient de passage ici, les 28 et 29 avril.

—L'inspecteur Elisé Choinière, Mme Choinière et ses deux jeunes filles, étaient à Mariville, dimanche dernier.

—Les membres de "L'Union Musicale" commenceront sous peu l'exercice d'une série de morceaux, qui seront exécutés dans nos parcs publics, cet été.

—Mlle Yvette Mocho, de Montréal, était en promenade au milieu de nous, les 29 et 30 avril.

—Mlle Laura McGuire et sa sœur, Mme J. O. Bertrand, de Lachine, étaient dans Iberville, récemment.

—Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Bissonnette (née Labellie), âgée de 78 ans. La défunte a succombé à une syncope provoquée par un incendie causé par l'explosion d'un poêle à gazoline; transportée chez le voisin, elle ne put survivre au choc; les dommages à la maison sont assez considérables. Ses funérailles auront lieu à 930 heures (heure solaire), samedi matin.

Nos sympathies à la famille.

(Suite à la 4ème page)

A nos Annonceurs et Correspondants

Nos annonceurs et correspondants sont priés de prendre note que la semaine prochaine, nous publierons le journal, mercredi au lieu de jeudi.

PETE DE L'ASCENSION, donc, nous serions reconnaissants si tous veulent faire diligence et nous envoyer leur copie pour lundi soir ou mardi matin, le plus tard.

Mont Saint-Grégoire

Le 24 avril, étaient célébrées par M. le curé Boisvert, les imposantes funérailles de M. Napoléon Tétrault, époux de dame Laure Benoit, décédé comme on sait, après une maladie de quelques semaines, à l'âge de 63 ans. Conduisaient le deuil: MM. Edras Benoit, maître, et Hermas Jetté, secrétaire de notre conseil municipal, dont le défunt était l'un des membres, et M. Ulric Tétrault, frère du défunt. Les porteurs étaient MM. Roland et Léonide Bessette, Marcel Lemondé et Louis Messier. Les porteurs d'honneur étaient MM. Alphonse et Ephrem Quintin, Magloire et Tréfié Tarte, Philias Quintin, Joseph Bessette, M. C. LeSueur dirigeait les funérailles. L'église était remplie d'une foule émue et recueillie, dont la présence témoignait hautement l'estime générale envers la famille du disparu. Dans le long défilé, remarqués: les familles Zoël Fortier, Henri Tétrault, M. J. B. Tétrault, Hector Tétrault, Mme H. Cadieux, MM. Eug. Boucher, Ovide Baril, tous de Mariville; familles Léo Touchette, D. Messier, Eug. Messier, Solyme Ostiguy, Jos. Dubuc, Richelieu; Ludger Houle, Jacques Benoit, Eddy Allen, Mme O. Rivet, MM. et Mmes Léo Benoit, Raoul Martel, Arsène Bessette, Montréal; Armand Barrière, Lacolle; de Saint-Jean, familles Moise Lasnier, Ed. Ménard, J. Beauvais, André Beauvais, L. Lafleur, J. Thibault, P. Pinsonnault, P. Barrière, Arm. Barrière, Donat Galipeau, Em. Pélou, J. Paradis, Wilf. Paradis, Armand, René et Geo. Dextraze, René Choquette, Al. Tétrault, Mlle Adrienne Choquette, Galipeau, MM. et Mmes Geo. St-Germain, H. Bédard, Ferd. Bédard, J. Thibault, P. Benoit, Benjamin, H. Louis Benjamin, Mme Vve P. Benjamin, M. S. Georges, Etienne Georges, familles L. P. Tarte, Roméo Alexandre, H. Mailloche, U. Duclos, Aurèle Bonneau, Eug. Poirier, Roch Choquette, El. Poirier; d'Iberville: familles H. Ménard, Sol. Davignon, Jos. Davignon, Jos. Ménard, O. Ménard, Amb. Poirier, Agnès Davignon, Art. Carreau, Wilf. Quintin, A. J. Benoit, O. Desautels, Raphaël Larivière, Ed. Larivière, Wilf. Boucher, Armand Racicot, Jos. Boucher, Dr. Oscar Laberge, Jos. Choinière, Geo. Larivière; de Ste-Brigitte: M. Gaspard Pratte; de St-Pie: M. O. Lajoie; de Farnham: MM. et Mmes O. Adam, Laïe Adam, Mlle M. Boucher; de St-Grégoire: familles Art. Choquette, Al. Quintin, Wilf. Boucher, Jos. Brousseau, Alf. Dauphinais, J. Perrault, Zoël Rondeau, Léo Brousseau, A. Boivin, P. Quintin, Placide Ostiguy, Zep. Normandin, Mme Honora Dion, MM. A. Landry, Albany Monty, Mlle Alb. Choquette, M. A. Tarte, MM. Nap. Messier, Guil. Kaigle, Lucien Quintin, A. Gaudin, Hermas Jetté, Sam. Bessette, T. Tarte, P. Lalanne, Ulysse Dextraze, Ad. Desautels, Ann. Bédard, Tarte, Art. Rondeau, J. A. Benoit, H. Labarre, H. Carreau, O. Barrière, Jos. S. Bessette, Ephrem et Edéas Quintin, John Tétrault, F. Lalanne, A. Poirier, Thomas Barrière, Mag. Tarte, Ed. Brousseau, Mme Jos. Bessette, familles Fernand Choquette, O. Fournier, Salomon Bessette, Alphonse Quintin, J. Boucher, J. Yelle, H. Grammont, Mlle Simone Lalanne, MM. Zep. Normandin, Eug. et Mod. Fortier, Fred. Sansoucy, Gust. Choquette, Alp. Labarre, Jos. Lalanne, Alc. Dextraze, Amédée Dextraze, Nap. Dextraze, Elie Quintin, Geo. Dextraze, Théod. Barrière, Gérard Gladi, Olyvia Quintin, Jos. Monnat, Wilf. et H. Goyette, J. Braut, Art. Tétrault, Aug. Choquette, Zéph. Poirier, Jos. Messier, O'Leary Lalanne, Olyvia Lalanne, Sylva Lalanne, Olyvia Dextraze, Hector Choquette, Alphée Benoit, J. A. L. Tétrault, Armand Kaigle, J. B. Rondeau, Gédéon Choquette, F. Bouliais, Ed. Tétrault.

Le regrette défunt laisse pour la famille: son épouse, trois fils: Olyvia, Georges et Gérard; une fille (Edwilda); Mlle Philias Barrière; deux petits-enfants: Jeanne Tétrault et René Barrière; un frère, Ulric, et de nombreux parents. Que la famille éprouvée veuille bien agréer l'assurance de notre profonde sympathie.

La famille a reçu de nombreuses sympathies, entraînées:

Sympathies: M. le curé Boisvert, MM. Geo. St-Germain, Dr. Oscar Laberge, Gérard St-Germain, Mme Hector Ménard, MM. et Mmes Edouard C. Ménard, Armand Tougas, familles Hermas Jetté, Mlle Adrienne Choquette, MM. Azarias Dubuc, Richard Larivière, MM. et Mmes Ed. Ménard, Armand Ménard, Wilfrid Paradis, Lasnier et Galipeau, Joseph Boucher, Ann. Bédard, Tarte, Maurice Nicholson, Eugène Lajoie, Ed. Allan, J. I. Bloudeau, Joseph Bloudeau, Léonard Lafleur, Mlle Imelda Tarte, Mmes Oscar Rivet, familles Georges H. Hébert, Louis Laroque, MM. Paul-Emile St-Germain, M. Charles LeSueur, familles Hervé et Alb. Tarte, Ad. Charbonneau, Grég. Charbonneau, Ern. Bessette, Ex. Bouchard, Armand, Amédée Kaigle, F. Bouliais, Alcide et Adèle Barrière, Horm. Poulain, Mag. Kaigle, Jos. S. Bessette, Jos. Nolin, Olyvia Paquette, Léop. Benjamin, Réséda Kaigle, Phil.

Ilas Bessette, Oswald Benoit, Ep. Benoit, Théod. Hébert, Nap. Guillet, Edras Benoit, Damase Métras.

Offrandes spirituelles: Mlle Gisèle Desautels, Jeanne Tétrault, Imelda Tarte, Laure-Reine Messier, Adrienne Choquette, Marie-Rose Galipeau, Gisèle Ménard, Marie-Anne Tarte, Hélène Jetté, Cécile Lalanne, Irène Dextraze, Marie-Jeanne Dextraze, Aline Jetté, Simone Lalanne, MM. Adélaïde Desautels, Marcel Monast, Philias Quintin, Alp. Quintin, Jules Dussault, Roland et Paulin Fortier, Germain Lalanne, Roland Bessette, Léo Lalanne, Léo Brousseau, Louis Messier, Marcel Lemondé, Gérard Tétrault, Hermas Jetté, MM. et Mmes Zoël Fortier, A. Labarre, Amédée Dextraze, Alcide Fournier, Olyvia Dextraze, H. O. Barrière, Olyvia Tétrault, Philias Barrière, famille Olyvia Fournier.

Les membres de la famille Napoléon Tétrault, sensibles aux marques de sympathie reçues, remercient de tout cœur les personnes qui, de quelque manière que ce soit, lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Fontaine.

—M. et Mme Hormidas Brodeur, une fille baptisée: Marie-Eustelle-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Brodeur, de Ste-Brigitte, oncle et tante du bébé.

—Mme Naz. Dextraze, après un séjour de quelques mois à Lacadie, chez son gendre, M. Payan, est de retour parmi nous. Mme H. Dion, de Burlington, est actuellement en visite chez Mme Dubuc, sa mère.

—Les cérémonies des Quarante-Heures se sont terminées en notre église, mardi matin. La paroisse a assisté nombreuse et recueillie à tous ces saints exercices. Les prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours au confessional.

—A une réunion du conseil municipal de Saint-Grégoire le Grand, sous la présidence de M. Edras Benoit, maître, Médéric Bessette, Hervé Tarte, Azarias Normandin, Philias Quintin, Adélaïde Benoit et Hermas Jetté, sec-trés., il est proposé par Hervé Tarte, appuyé par Azarias Normandin que les membres de ce conseil ayant appris avec douleur la mort de leur confrère, M. Napoléon Tétrault, les membres du conseil offrent à la famille Napoléon Tétrault, leurs sincères condoléances dans la perte qu'ils viennent de subir, et prie la famille d'accepter leurs sympathies, dans le deuil qui les frappe.

—Adopté: Edras Benoit, maître; Hermas Jetté, sec-trés.

—M. et Mme J. Benoit, O. Desautels, Raphaël Larivière, Ed. Larivière, Wilf. Boucher, Armand Racicot, Jos. Boucher, Dr. Oscar Laberge, Jos. Choinière, Geo. Larivière; de Ste-Brigitte: M. Gaspard Pratte; de St-Pie: M. O. Lajoie; de Farnham: MM. et Mmes O. Adam, Laïe Adam, Mlle M. Boucher; de St-Grégoire: familles Art. Choquette, Al. Quintin, Wilf. Boucher, Jos. Brousseau, Alf. Dauphinais, J. Perrault, Zoël Rondeau, Léo Brousseau, A. Boivin, P. Quintin, Placide Ostiguy, Zep. Normandin, Mme Honora Dion, MM. A. Landry, Albany Monty, Mlle Alb. Choquette, M. A. Tarte, MM. Nap. Messier, Guil. Kaigle, Lucien Quintin, A. Gaudin, Hermas Jetté, Sam. Bessette, T. Tarte, P. Lalanne, Ulysse Dextraze, Ad. Desautels, Ann. Bédard, Tarte, Art. Rondeau, J. A. Benoit, H. Labarre, H. Carreau, O. Barrière, Jos. S. Bessette, Ephrem et Edéas Quintin, John Tétrault, F. Lalanne, A. Poirier, Thomas Barrière, Mag. Tarte, Ed. Brousseau, Mme Jos. Bessette, familles Fernand Choquette, O. Fournier, Salomon Bessette, Alphonse Quintin, J. Boucher, J. Yelle, H. Grammont, Mlle Simone Lalanne, MM. Zep. Normandin, Eug. et Mod. Fortier, Fred. Sansoucy, Gust. Choquette, Alp. Labarre, Jos. Lalanne, Alc. Dextraze, Amédée Dextraze, Nap. Dextraze, Elie Quintin, Geo. Dextraze, Théod. Barrière, Gérard Gladi, Olyvia Quintin, Jos. Monnat, Wilf. et H. Goyette, J. Braut, Art. Tétrault, Aug. Choquette, Zéph. Poirier, Jos. Messier, O'Leary Lalanne, Olyvia Lalanne, Sylva Lalanne, Olyvia Dextraze, Hector Choquette, Alphée Benoit, J. A. L. Tétrault, Armand Kaigle, J. B. Rondeau, Gédéon Choquette, F. Bouliais, Ed. Tétrault.

Le regrette défunt laisse pour la famille: son épouse, trois fils: Olyvia, Georges et Gérard; une fille (Edwilda); Mlle Philias Barrière; deux petits-enfants: Jeanne Tétrault et René Barrière; un frère, Ulric, et de nombreux parents. Que la famille éprouvée veuille bien agréer l'assurance de notre profonde sympathie.

La famille a reçu de nombreuses sympathies, entraînées:

Sympathies: M. le curé Boisvert, MM. Geo. St-Germain, Dr. Oscar Laberge, Gérard St-Germain, Mme Hector Ménard, MM. et Mmes Edouard C. Ménard, Armand Tougas, familles Hermas Jetté, Mlle Adrienne Choquette, MM. Azarias Dubuc, Richard Larivière, MM. et Mmes Ed. Ménard, Armand Ménard, Wilfrid Paradis, Lasnier et Galipeau, Joseph Boucher, Ann. Bédard, Tarte, Maurice Nicholson, Eugène Lajoie, Ed. Allan, J. I. Bloudeau, Joseph Bloudeau, Léonard Lafleur, Mlle Imelda Tarte, Mmes Oscar Rivet, familles Georges H. Hébert, Louis Laroque, MM. Paul-Emile St-Germain, M. Charles LeSueur, familles Hervé et Alb. Tarte, Ad. Charbonneau, Grég. Charbonneau, Ern. Bessette, Ex. Bouchard, Armand, Amédée Kaigle, F. Bouliais, Alcide et Adèle Barrière, Horm. Poulain, Mag. Kaigle, Jos. S. Bessette, Jos. Nolin, Olyvia Paquette, Léop. Benjamin, Réséda Kaigle, Phil.

Ilas Bessette, Oswald Benoit, Ep. Benoit, Théod. Hébert, Nap. Guillet, Edras Benoit, Damase Métras.

Offrandes spirituelles: Mlle Gisèle Desautels, Jeanne Tétrault, Imelda Tarte, Laure-Reine Messier, Adrienne Choquette, Marie-Rose Galipeau, Gisèle Ménard, Marie-Anne Tarte, Hélène Jetté, Cécile Lalanne, Irène Dextraze, Marie-Jeanne Dextraze, Aline Jetté, Simone Lalanne, MM. Adélaïde Desautels, Marcel Monast, Philias Quintin, Alp. Quintin, Jules Dussault, Roland et Paulin Fortier, Germain Lalanne, Roland Bessette, Léo Lalanne, Léo Brousseau, Louis Messier, Marcel Lemondé, Gérard Tétrault, Hermas Jetté, MM. et Mmes Zoël Fortier, A. Labarre, Amédée Dextraze, Alcide Fournier, Olyvia Dextraze, H. O. Barrière, Olyvia Tétrault, Philias Barrière, famille Olyvia Fournier.

Les membres de la famille Napoléon Tétrault, sensibles aux marques de sympathie reçues, remercient de tout cœur les personnes qui, de quelque manière que ce soit, lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Fontaine.

—M. et Mme Hormidas Brodeur, une fille baptisée: Marie-Eustelle-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Brodeur, de Ste-Brigitte, oncle et tante du bébé.

—Mme Naz. Dextraze, après un séjour de quelques mois à Lacadie, chez son gendre, M. Payan, est de retour parmi nous. Mme H. Dion, de Burlington, est actuellement en visite chez Mme Dubuc, sa mère.

—Les cérémonies des Quarante-Heures se sont terminées en notre église, mardi matin. La paroisse a assisté nombreuse et recueillie à tous ces saints exercices. Les prêtres des paroisses environnantes sont venus prêter leur concours au confessional.

—A une réunion du conseil municipal de Saint-Grégoire le Grand, sous la présidence de M. Edras Benoit, maître, Médéric Bessette, Hervé Tarte, Azarias Normandin, Philias Quintin, Adélaïde Benoit et Hermas Jetté, sec-trés., il est proposé par Hervé Tarte, appuyé par Azarias Normandin que les membres de ce conseil ayant appris avec douleur la mort de leur confrère, M. Napoléon Tétrault, les membres du conseil offrent à la famille Napoléon Tétrault, leurs sincères condoléances dans la perte qu'ils viennent de subir, et prie la famille d'accepter leurs sympathies, dans le deuil qui les frappe.

—Adopté: Edras Benoit, maître; Hermas Jetté, sec-trés.

—M. et Mme J. Benoit, O. Desautels, Raphaël Larivière, Ed. Larivière, Wilf. Boucher, Armand Racicot, Jos. Boucher, Dr. Oscar Laberge, Jos. Choinière, Geo. Larivière; de Ste-Brigitte: M. Gaspard Pratte; de St-Pie: M. O. Lajoie; de Farnham: MM. et Mmes O. Adam, Laïe Adam, Mlle M. Boucher; de St-Grégoire: familles Art. Choquette, Al. Quintin, Wilf. Boucher, Jos. Brousseau, Alf. Dauphinais, J. Perrault, Zoël Rondeau, Léo Brousseau, A. Boivin, P. Quintin, Placide Ostiguy, Zep. Normandin, Mme Honora Dion, MM. A. Landry, Albany Monty, Mlle Alb. Choquette, M. A. Tarte, MM. Nap. Messier, Guil. Kaigle, Lucien Quintin, A. Gaudin, Hermas Jetté, Sam. Bessette, T. Tarte, P. Lalanne, Ulysse Dextraze, Ad. Desautels, Ann. Bédard, Tarte, Art. Rondeau, J. A. Benoit, H. Labarre, H. Carreau, O. Barrière, Jos. S. Bessette, Ephrem et Edéas Quintin, John Tétrault, F. Lalanne, A. Poirier, Thomas Barrière, Mag. Tarte, Ed. Brousseau, Mme Jos. Bessette, familles Fernand Choquette, O. Fournier, Salomon Bessette, Alphonse Quintin, J. Boucher, J. Yelle, H. Grammont, Mlle Simone Lalanne, MM. Zep. Normandin, Eug. et Mod. Fortier, Fred. Sansoucy, Gust. Choquette, Alp. Labarre, Jos. Lalanne, Alc. Dextraze, Amédée Dextraze, Nap. Dextraze, Elie Quintin, Geo. Dextraze, Théod. Barrière, Gérard Gladi, Olyvia Quintin, Jos. Monnat, Wilf. et H. Goyette, J. Braut, Art. Tétrault, Aug. Choquette, Zéph. Poirier, Jos. Messier, O'Leary Lalanne, Olyvia Lalanne, Sylva Lalanne, Olyvia Dextraze, Hector Choquette, Alphée Benoit, J. A. L. Tétrault, Armand Kaigle, J. B. Rondeau, Gédéon Choquette, F. Bouliais, Ed. Tétrault.

Le regrette défunt laisse pour la famille: son épouse, trois fils: Olyvia, Georges et Gérard; une fille (Edwilda); Mlle Philias Barrière; deux petits-enfants: Jeanne Tétrault et René Barrière; un frère, Ulric, et de nombreux parents. Que la famille éprouvée veuille bien agréer l'assurance de notre profonde sympathie.

La famille a reçu de nombreuses sympathies, entraînées:

Sympathies: M. le curé Boisvert, MM. Geo. St-Germain, Dr. Oscar Laberge, Gérard St-Germain, Mme Hector Ménard, MM. et Mmes Edouard C. Ménard, Armand Tougas, familles Hermas Jetté, Mlle Adrienne Choquette, MM. Azarias Dubuc, Richard Larivière, MM. et Mmes Ed. Ménard, Armand Ménard, Wilfrid Paradis, Lasnier et Galipeau, Joseph Boucher, Ann. Bédard, Tarte, Maurice Nicholson, Eugène Lajoie, Ed. Allan, J. I. Bloudeau, Joseph Bloudeau, Léonard Lafleur, Mlle Imelda Tarte, Mmes Oscar Rivet, familles Georges H. Hébert, Louis Laroque, MM. Paul-Emile St-Germain, M. Charles LeSueur, familles Hervé et Alb. Tarte, Ad. Charbonneau, Grég. Charbonneau, Ern. Bessette, Ex. Bouchard, Armand, Amédée Kaigle, F. Bouliais, Alcide et Adèle Barrière, Horm. Poulain, Mag. Kaigle, Jos. S. Bessette, Jos. Nolin, Olyvia Paquette, Léop. Benjamin, Réséda Kaigle, Phil.

Ilas Bessette, Oswald Benoit, Ep. Benoit, Théod. Hébert, Nap. Guillet, Edras Benoit, Damase Métras.

Offrandes spirituelles: Mlle Gisèle Desautels, Jeanne Tétrault, Imelda Tarte, Laure-Reine Messier, Adrienne Choquette, Marie-Rose Galipeau, Gisèle Ménard, Marie-Anne Tarte, Hélène Jetté, Cécile Lalanne, Irène Dextraze, Marie-Jeanne Dextraze, Aline Jetté, Simone Lalanne, MM. Adélaïde Desautels, Marcel Monast, Philias Quintin, Alp. Quintin, Jules Dussault, Roland et Paulin Fortier, Germain Lalanne, Roland Bessette, Léo Lalanne, Léo Brousseau, Louis Messier, Marcel Lemondé, Gérard Tétrault, Hermas Jetté, MM. et Mmes Zoël Fortier, A. Labarre, Amédée Dextraze, Alcide Fournier, Olyvia Dextraze, H. O. Barrière, Olyvia Tétrault, Philias Barrière, famille Olyvia Fournier.

Les membres de la famille Napoléon Tétrault, sensibles aux marques de sympathie reçues, remercient de tout cœur les personnes qui, de quelque manière que ce soit, lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Fontaine.

Mme Freddy Robillard. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin blanc et dentelle, et un long voile de tulle drapé de fleurs d'orangers; son bouquet se composait d'arums et de muguet. La chorale des Enfants de Marie a fait la part du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni chez M. Bernard, un bon nombre d'invités. M. et Mme Robillard sont ensuite partis pour voyage.

—M. et Mme Robillard. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin blanc et dentelle, et un long voile de tulle drapé de fleurs d'orangers; son bouquet se composait d'arums et de muguet. La chorale des Enfants de Marie a fait la part du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni chez M. Bernard, un bon nombre d'invités. M. et Mme Robillard sont ensuite partis pour voyage.

—M. et Mme Robillard. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin blanc et dentelle, et un long voile de tulle drapé de fleurs d'orangers; son bouquet se composait d'arums et de muguet. La chorale des Enfants de Marie a fait la part du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni chez M. Bernard, un bon nombre d'invités. M. et Mme Robillard sont ensuite partis pour voyage.

—M. et Mme Robillard. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin blanc et dentelle, et un long voile de tulle drapé de fleurs d'orangers; son bouquet se composait d'arums et de muguet. La chorale des Enfants de Marie a fait la part du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni chez M. Bernard, un bon nombre d'invités. M. et Mme Robillard sont ensuite partis pour voyage.

—M. et Mme Robillard. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin blanc et dentelle, et un long voile de tulle drapé de fleurs d'orangers; son bouquet se composait d'arums et de muguet. La chorale des Enfants de Marie a fait la part du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni chez M. Bernard, un bon nombre d'invités. M. et Mme Robillard sont ensuite partis pour voyage.

—M. et Mme Robillard. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin blanc et dentelle, et un long voile de tulle drapé de fleurs d'orangers; son bouquet se composait d'arums et de muguet. La chorale des Enfants de Marie a fait la part du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni chez M. Bernard, un bon nombre d'invités. M. et Mme Robillard sont ensuite partis pour voyage.

—M. et Mme Robillard. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif. La mariée portait une toilette de satin blanc et dentelle, et un long voile de tulle drapé de fleurs d'orangers; son bouquet se composait d'arums et de muguet. La chorale des Enfants de Marie a fait la part du chant. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni chez M. Bernard, un bon nombre d'invités. M. et Mme Robillard sont ensuite partis pour voyage.